

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A. SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

## VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62  
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52  
Martigny, tél. (026) 6 18 86.

C. C. P. II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 »
Mortuaires	30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)	
Tirage contrôlé par la FRP	

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE  
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

## Le fisc et le contribuable

Tandis qu'on attend de connaître le sort que fera le peuple suisse au projet de reconduction du régime de l'impôt fédéral direct, qui a subi aux Chambres quelques retouches de détail, il n'est pas inopportun de s'arrêter aux attitudes réciproques du fisc et du contribuable.

En manière de préambule, disons que les rapports du premier avec le second pourraient et devraient être basés sur la confiance réciproque.

Je viens d'entendre un ami se répandre en louanges sincères sur le comportement de l'administration des contributions. Ses fonctionnaires sont non seulement courtois et corrects, mais bienveillants. Ils vous guident pour votre déclaration et vous conseillent dans le sens de votre intérêt. Ils vous révèlent vos obligations mais aussi vos droits. Vous n'avez pas à redouter une embûche, ni une surprise désagréable. Ils adaptent sans autres les éléments de votre déclaration de manière à vous protéger contre toute exagération et s'appliquent eux-mêmes à vous faire bénéficier des interprétations les plus favorables des lois cantonales et des décrets fédéraux. Bref, la confiance règne. Le contribuable sait qu'il sera traité loyalement tant qu'il est lui-même sincère, que son bordereau est établi non en sollicitant les dispositions légales en faveur du fisc, mais avec le souci d'une stricte équité.

Au surplus, toutes vos charges sont rassemblées sur un même décompte, pour la commune, le canton et la Confédération. Sans oublier la contribution paroissiale. Un seul bulletin vert. Mais ceci se passe à Bâle-Ville.

Nous en sommes assez loin, comme nous sommes encore à envier cette mentalité pacifique et raisonnable.

Il faut, certes, en rejeter la responsabilité sur notre législation restée longtemps accrochée à des conceptions et des méthodes dépassées.

Rien n'était clair pour le contribuable ni pour le fisc. Les lois étaient faites pour un pays essentiellement agricole et la notion du revenu était fort imprécise. Les agents des contributions s'efforçaient de tourner au profit des caisses publiques les textes alambiqués fournis par le législateur. Parce qu'il s'agit d'un domaine ingrat, que rien ne peut être changé sans l'assentiment du corps électoral, on a retardé inconsidérément la mise à jour d'un système que l'évolution

économique rendait rapidement désuet.

On a laissé se prolonger une situation psychologiquement regrettable où le fisc considère son partenaire, le contribuable, comme un fraudeur en puissance, et ses déclarations, en principe, comme insincères et incomplètes. Il s'est établi une mentalité de joueurs à colin-maillard qu'il faudra du temps pour effacer, de part et d'autre. Ce grand Conseil a longuement perçu les échos des voix de la gauche réclamant la chasse aux capitaux dissimulés. Car on n'en voulait qu'au capital, considéré comme la source essentielle de la rente, donc du revenu. L'avènement de l'impôt anticipé a mis fin à ces récriminations.

D'autre part, le capital-placement n'a plus bonne mine aujourd'hui, devant la dévalorisation progressive de la monnaie, la régression des taux et la voracité du fisc.

La loi de 1951 a instauré un régime cohérent et assez moderne pour les impôts cantonaux. Maintenant rodée, elle rend bien celui que l'on en attendait, mais non assez pour l'appétit des faiseurs de budget. Elle apporte cependant un équilibre et une répartition plus équitable des charges, sans prétendre à la justice intégrale, humainement irréalisable en une telle matière.

Mais sur le plan cantonal, précisément, l'appareil administratif ne semble pas encore s'être adapté au nouveau système. S'il exige avec raison que le contribuable déclare sincèrement les

éléments sur lesquels il sera imposé, il ne saurait lui-même se dispenser d'observer les dispositions de la loi. Or celle-ci, entre autres, lui fait une obligation de s'en référer à l'intéressé pour modifier sa déclaration. De trop nombreuses doléances à ce propos semblent montrer que l'on passe allègrement sur cette prescription, cependant condition première pour établir la confiance.

On compte peut-être trop sur le peu de connaissances qu'ont des dispositions légales, un grand nombre de citoyens. Soit ce fait, soit survivance de complexes contractés sous un régime de procédés qui devraient s'abolir, le contribuable a un certain sentiment de culpabilité devant le fisc. Il finit souvent par acquiescer le bordereau majoré à son insu, pour éviter les désagréments d'une réclamation, d'un recours ou d'une confrontation dans laquelle il est nécessairement inférieur à l'agent de l'administration, qui sait par spécialisation, les artifices que recèlent l'arsenal des lois, décrets et règlements en vigueur et la subtilité de leur interprétation.

Ne disons rien de l'appareil vétuste, anachronique et indéfendable qui régit les impôts communaux, puisqu'une commission interparlementaire s'occupe présentement de sa révision que l'on veut espérer prochaine.

Souhaitons, simplement, que la confiance bâloise s'instaure en Valais. Cette confiance dépend de l'attitude du fisc, qui doit faire le premier pas. M.

### Réflexions, au soir d'une réunion syndicale sur la

## « véritable base de notre travail syndical »

J'ai eu, samedi dernier, l'occasion de contacter divers militants chrétiens sociaux au sujet de leur assemblée annuelle. Il s'agissait, pour être plus précis, de la réunion annuelle du groupe chrétien social de St-Léonard et Uvrier.

De nombreux membres et sympathisants y assistaient avec leurs épouses et fiancées et tout se passa très aimablement. MM. René Jacquod et Gex-Fabry prirent la parole puis, la partie administrative et officielle liquidée, eut lieu une partie récréative animée par l'excellent fantaisiste Henri Balet et l'orchestre « Maniloë ».

Ambiance calme, puis joyeuse ! Je n'ai pu m'empêcher de faire comparaison avec une autre séance, annuelle aussi, d'un autre groupe... et

tout naturellement je me suis laissé aller à des réflexions que je résumerai ici-même ; je me suis dit que cette différence d'ambiance devait tenir, en somme, aux principes mêmes que l'on défendait et que l'homme est vite entraîné dans un tourbillon de haine et de révolte si des principes solides ne lui sont pas inculqués qui doivent le guider dans la voie de la modération... celle que nos braves membres du syndicat de St-Léonard et Uvrier avaient adoptée.

Nous souhaitons que leur labeur produise des fruits inégalables pour le plus grand bien de notre cher peuple valaisan.

Bâtir un ordre social sur les fondements chrétiens, c'est bâtir la cité des

(Suite en 2e page)

### Miettes de philosophie

## Face aux exigences de la connaissance

Reconnaissant une valeur d'honnêteté morale à la philosophie de l'absurde, Gabriel Marcel ne se montre guère tendre lorsqu'il la considère du point de vue de sa valeur intellectuelle.

Voici son jugement :

« Une position comme celle-là... présente un mérite du point de vue moral... Mais j'ajouterais aussitôt que cette position est en même temps extrêmement naïve, c'est celle d'un homme qui ne s'est pas élevé à ce que j'ai souvent appelé la réflexion seconde. »

Pour Marcel, l'esprit humain, dans son effort vers la connaissance, est capable d'une double démarche.

La première est celle de l'objectivité, du problématique : l'esprit pose quelque chose devant son regard et détaille ensuite cet « objet » en prenant sur lui des vues successives et partielles. Il agit comme un appareil photographique perfectionné.

Cette première démarche, sur laquelle se seraient édifiées les doctrines traditionnelles, n'a en réalité aucune portée philosophique : elle ne fait pas connaître. Le technique, le pratique, le concret, voilà son domaine.

Elle suppose en effet une scission préalable entre le sujet et l'objet, celui-ci étant posé devant celui-là comme un étranger, un inconnu. L'acte de connaissance consisterait à surmonter cette disparité, à réduire l'inconnu à du connu, l'étranger à quelque chose du sujet.

Or, pour Gabriel Marcel, cela ne se peut. Un être ne peut devenir quelque chose d'un autre sans perdre ce qui le constitue en propre, sans devenir autre que ce qu'il est réellement. D'autre part, l'esprit ne peut agir par rapport à un objet que comme un organe d'absorption qui le saisit, le transforme en matière pensée pour aboutir à l'inventaire, à la cataloguer.

Bien plus, tout processus de problématisation engendre un cercle vicieux absolument sans issue. Poser le problème de l'autre, c'est en effet par le fait même s'interroger sur soi-même : qui suis-je, moi qui questionne sur l'autre ? quelles qualités ai-je pour procéder à ces investigations ?

Cette interrogation réflexive ne peut recevoir aucune réponse, celle fournie par le cogito cartésien étant déclarée elle-même irrecevable.

La seule voie ouverte à la connaissance sera donc celle de la réflexion seconde.

Celle-ci, à l'inverse de la première réflexion dissolvante, est un

recueillement. L'esprit, cessant son exploration extérieure, revient sur soi-même. Par là, il se ressaisit dans son unité ontologique qui se présente comme une unité d'état et d'acte, au-delà de tout jugement et même de toute représentation.

La connaissance humaine, et partant la recherche philosophique, ne peut se réaliser que dans la découverte de ce moi ontologique et des valeurs qui y sont impliquées : fidélité, espérance, amour, transcendance, etc.

C'est ce recueillement que Marcel accuse l'auteur du Mythe de Sisyphe de n'avoir jamais réalisé. Par le fait même, l'absurdisme perd à ses yeux toute valeur philosophique et une simple analyse permet d'en faire ressortir le vice intime.

Camus, se plaçant sur le terrain de l'objectivité, prétend porter un jugement général sur la réalité entière, la déclarant en elle-même irrationnelle et absurde dans sa relation à l'homme.

Mais cette prétention exigerait d'être justifiée : comment et sur quoi le philosophe la fonde-t-il ? comment est-il habilité à porter ce verdict universel ?

Aucune justification n'apparaît possible.

En effet, le théoricien peut se déclarer constitué d'une autre étoffe que le monde qu'il affirme irrationnel. Mais dans ce cas, il se prive de la possibilité même de connaître réellement et par conséquent de porter un jugement concernant la réalité.

Tout au plus pourra-t-il déclarer comment le monde lui apparaît et comment il le solutionne. Sa solution d'irrationalité ou d'absurdité pourra toujours être interprétée comme un aveu d'incapacité subjective...

Si au contraire il se reconnaît partie intégrante de l'univers, il se trouvera lui-même atteint par son affirmation d'universalité absurde. Et cet indice affectera tous ses jugements, les privant de toute valeur.

Voilà notre philosophe dans une situation aussi inconfortable que celle du sceptique qu'Aristote réduisait déjà à l'état de « souche » ! Peut-être cherchera-t-il son salut dans une sorte de déboulement de soi, une partie étant déclarée libre de l'indice d'absurdité.

Bien loin d'apporter une solution, cette ultime tentative repose la discussion à son point de départ : quelle est la valeur de cette partie saine ? quelle est sa capacité de jugement ?

Nous voilà véritablement au rouet !

A. F.

## Mort du maître Georges Rouault

PARIS, 14 février. (Reuter). — Jeudi est décédé à son domicile parisien le célèbre peintre français Georges Rouault, âgé de 86 ans.

Georges Rouault est considéré comme le maître de l'expressionnisme français. Il a exécuté de nombreuses peintures, aquarelles, gravures et lithographies, sur quatre thèmes principaux : le Christ, les juges, les clowns et les filles. Sa manière, très discutée, est celle d'un mystique, d'un visionnaire, dont les exagérations lyriques côtoient la caricature. Excellent coloriste, il a donné des modèles de décoration céramique, illustré des livres et fourni des maquettes de décors et de costumes à la Compagnie des ballets russes de Serge de Diaghilev (le fils prodigue). Parmi ses estampes, citons le Christ en croix, parade, la petite banlieue, la baie des trépassés. Catholique fervent, Georges Rouault s'était retiré durant les dernières années de sa vie dans sa maison parisienne en compagnie de sa femme et de sa fille, où il mena une vie très solitaire.

# Son architecture sera de 20 ans en avance sur notre temps

L'Exposition universelle de Bruxelles qui s'ouvrira le 17 avril prochain pour 6 mois est la première manifestation de ce genre depuis la dernière guerre. Il ne s'agit pas d'une foire commerciale. Seuls exposent à Bruxelles les producteurs et les auteurs. Les organisateurs ont posé le problème de l'utilisation par l'homme des divers produits exposés. C'est ce problème que les cinquante nations exposantes ont cherché à résoudre, chacune à sa manière. Le but est de dresser, sur tous les plans de l'activité humaine, le bilan du monde moderne, d'aider les peuples à prendre une conscience aiguë et dynamique de l'obligation qui s'impose à eux de rendre à ce monde figure humaine, de suggérer enfin, d'une manière concrète et réaliste les moyens à mettre en œuvre pour atteindre pareil objectif.

Le « Journal de la construction de la Suisse romande » consacré à l'Exposition de Bruxelles une étude du point de vue purement architectural. Comme les diverses expositions universelles qui ont précédé celle de Bruxelles ont toutes été marquées par une construction de caractère gigantesque et durable (Cristall-Palace de Londres, Tour Eiffel et Palais de Chaillot à Paris) celle de Bruxelles aura aussi son symbole qui devra rester un témoignage visible des préoccupations de notre temps. Cette construction, qui sera d'une exceptionnelle audace, sera l'Atomium. En une construction de 102 mètres de haut, l'Atomium sera un gigantesque modèle de la structure atomique d'un cristal élémentaire de métal. Les neuf atomes qui composent celui-ci seront représentés par des sphères métalliques de quelque 18 mètres de diamètre, reliées entre elles par des passages de section circulaire. Les sphères abriteront des expositions concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le déplacement de l'une à l'autre de ces vastes sphères de métal sera facilité par l'aménagement d'un ascenseur rapide dans la colonne verticale et, dans les passages obliques, d'escaliers roulants.

L'Exposition comprendra de nombreuses attractions. Mais le caractère architectural des divers pavillons sera à lui seul des plus attractifs. Les architectes modernes, appartenant à toutes les nations, ont cherché à exprimer, par des formes, l'apport de leur pays. Ils ont eu recours à la technique la plus audacieuse. C'est que l'Exposition de Bruxelles sera un champ d'expérience vraiment unique pour les architectes et les ingénieurs. On verra les édifices les plus divers, en métal, en béton, en verre. De ce point de vue le pavillon français dépasse en audace tout ce qu'on a pu imaginer jusqu'ici. Ici, la technique et l'esthétique s'allient pour faire des prouesses. C'est un style qui va naître et que l'Exposition de Bruxelles lancera sans doute avec un retentissement extraordinaire. Le pavillon des USA sera le plus vaste bâtiment circulaire « in the world ». On se trouve en présence d'un projet audacieux, exigeant, lui aussi, des techniques toutes nouvelles. Les dimensions de l'édifice sont imposantes : 104 mètres de diamètre et 29 mètres de haut. Attenant au pavillon circulaire, un théâtre de 1000 places est construit. Le pavillon de l'URSS sera, lui aussi, une construction d'avant-garde. L'intérêt de ce palais, qui a la forme d'un caste parallépipède est qu'il est préfabriqué. Tous les éléments sont amenés d'URSS, par mer ou par fer. Après l'Exposition de Bruxelles, le palais sera démonté et reconstruit en URSS où il servira en permanence de pa-

lais d'exposition. Une autre curiosité de l'Exposition de Bruxelles sera le pavillon Philips, conçu par Le Corbusier. Le pavillon peut être qualifié de révolutionnaire. Cinq cents spectateurs pourront y assister à un spectacle son et lumière de 10 minutes, dont Le Corbusier lui-même a conçu une partie du scénario, celle qui concerne la lumière.

Un autre pavillon qui promet d'être intéressant à visiter, est celui du Génie civil. Ce pavillon évoque la victoire du génie civil sur la nature. On y verra une carte en relief de la Belgique au 1/5000 où les principaux ouvrages d'art réalisés seront évoqués.

Presque tous les pays participant à l'Exposition ont adopté pour leur pavillon une architecture résolument ouverte : mur de verre, ou d'une matière plastique à travers quoi l'on

voit l'ossature du bâtiment. C'est le cas, par exemple du Mexique, du Venezuela, de l'Allemagne et du Canada. Les Anglais se sont affranchis résolument de l'architecture conformiste et ils ont conçu un « palais » qui constitue une innovation intéressante. Ce bâtiment se présente sous la forme de trois cristaux soudés entre eux, dont les flèches, constituant la toiture, s'élèvent à environ 21 mètres. Les architectes ont voulu surtout donner une forme qui attire l'attention des visiteurs. Un escalier monumental conduit le public vers un portique aux vastes proportions, largement éclairé. Celui-ci est adossé à l'un des cristaux et donne immédiatement accès au vaste hall d'exposition. A l'intérieur, l'impressionnante salle submerge le visiteur par ses proportions. Quant au pavillon suisse, il se présentera sous la forme d'un petit village stylisé.

## Les cygnes et leur politique

Une petite grève sur la rive vaudoise du Léman face aux Alpes de Savoie. A droite, un petit promontoire pierreux, à gauche un golfe bien arrondi forment les limites d'une aire familiale de cygnes. Là, ils se sentent chez eux, ils se sentent propriétaires. Les eaux bleues et vertes, avec leurs algues, se sont leurs eaux territoriales, comprenant l'espace vital qui leur est nécessaire pour vivre. Sur terre ferme, au milieu des roseaux, un nid abandonné : les trois enfants magent déjà avec leurs parents, dans un ordre tactique immuable.

En tête, le chef ; dans son sillage, à la queue leu leu, nagent les trois petits, très digne maman-cygne ferme la marche. Un jeune d'une tribu voisine, s'aventura quelque peu dans les eaux territoriales ; immédiatement, le père de famille lui fonce dessus et n'agissant que pour la défensive, arrête sa poursuite à la hauteur du promontoire.

Plus tard lorsque les jeunes voleront en justes noces leurs parents leur signifieront qu'ils doivent déguerpir, « l'espace vital » étant trop petit pour plusieurs familles. Alors ils émigreront au nord ou au sud, ou encore de l'autre côté du lac sur la rive savoisiennne.

En vertu du droit séculaire du premier occupant, ils créeront une nouvelle aire familiale, avec ses limites bien arrêtées, avec son espace vital sur les eaux territoriales. Et le cycle de la vie continue pour les cygnes selon un rite aussi ancien que la race elle-même. Chacun est responsable de sa subsistance, chacun doit former une progéniture, qui à son tour, héritera des us et coutumes des ancêtres. \* \* \*

Comment se fait-il dans ces conditions qu'on puisse admirer à Genève, près de l'île Rousseau, un conglomérat de dizaines et de dizaines de cygnes qui vivent tous ensemble sans trop se disputer, sans s'occuper d'espace vital ni d'eaux territoriales ? Les mœurs de ces volatiles sont complètement transformées. A quoi cela peut-il tenir ? A l'enseignement de Jean-Jacques dira-t-on qui, de son socle, leur parle de la bonté naturelle innée au cœur des cygnes que n'a pas gâtée la civilisation et de l'égalité de tous les cygnes créés par le bon Dieu ?

L'explication est plus simple : la pâtée est assurée par l'administration. Les cygnes sont rassasiés sans avoir

rien à faire pour gagner leur pain. L'Etat survient à tout. Dès lors, à quoi bon un espace vital ? A quoi bon des « eaux territoriales », à quoi bon un régime familial ? Il n'y a plus qu'un grand phalanstère communiste dans lequel tout sentiment, tout instinct de responsabilité a disparu. Il n'y a plus à se préoccuper de la lutte pour l'existence : la pâtée leur tombe dans le bec : il ne s'agit plus que d'allonger le cou, quitte à bousculer un peu un voisin goumand.

Résultat étrange : il n'y a plus de nid, il n'y a plus de progéniture, tous vivent en communauté dépourvue de préoccupation de survie de la race.

La ville de Genève a fait don à la ville de Bordeaux d'un magnifique couple de cygnes de l'île Rousseau. Problème captivant : retrouveront-ils, isolés, sur les eaux bleues de l'Océan leurs instincts ancestraux ?

Jean Martin.

## Un trésor national : nos patois

Ces intéressantes émissions ont lieu chaque quinze jours, le samedi à 14 heures 10. L'heure n'est pas favorable pour beaucoup, il vaut cependant la peine de faire un effort pour les suivre.

Auparavant, nous avions une émission fribourgeoise, ensuite une vaudoise, puis une valaisanne, etc. Depuis le 1er février, nouvelle formule. Chaque émission nous présente plusieurs patois. Cette façon de procéder nous plaît et nous espérons qu'elle sera maintenue.

Lors des dernières productions, nous avons beaucoup apprécié la pièce de théâtre : « Chez le marchand tailleur », d'Isaac Rouiller de Troistorrens, jouée avec naturel et brio par des membres du groupe des Blezzettes de Champlan. Samedi 15 février, toujours à 14 h. 10, nous aurons le plaisir d'entendre Théodule Coppex de St-Maurice, chanter « Les trois cloches », de Gilles, dans sa propre traduction en patois de Vouyry. Dans cette même émission nous pourrions écouter les poésies en patois fribourgeois et un récit en patois vaudois de Pierro Terpenaz. Un vrai régal pour les amis des patois de notre Suisse romande.

## « Véritable base de notre travail syndical »

(Suite de la première page)

hommes sur le roc sans trahir nullement la mission que Dieu nous a donnée « Bâtir la Cité des hommes à l'image de la Cité divine », c'est la seule attitude vraie ! C'est se souvenir avec raison des paroles de S. Augustin : « Deux amours ont fait les deux Cités. Pour la cité terrestre, c'est l'amour de soi poussé jusqu'au mépris de Dieu. Pour la Cité céleste, c'est l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi... Nous distinguons le genre humain en deux ordres, l'un composé de ceux qui vivent selon l'homme et l'autre de ceux qui vivent selon Dieu » (Civitas Dei).

Nous saisissons par là que l'histoire est un drame, le drame qu'affrontent les deux formations humaines et nous voyons que le but, notre but, doit être de hisser le plus possible la cité des hommes vers son archétype divin, vers la Cité idéale. Autrement dit, l'effort de la civilisation doit être de rapprocher l'homme de sa destination divine, ce qu'un poète devait résumer en un mot insurpassable, Baudelaire, le jour où il s'écria que la véritable civilisation ne consiste ni dans la vapeur, (nous dirions ni dans l'atome, ni dans le seul progrès matériel), mais « dans la diminution des traces du péché originel ».

Faire œuvre utile, c'est se soucier des principes chrétiens dans toutes nos entreprises, y compris et surtout

dans nos démarches en vue d'améliorer le sort des hommes et le nôtre ou de défendre la justice et l'équité.

Tenter de jeter partout la haine et la revendication à outrance, c'est semer le désarroi ! C'est faire œuvre destructrice, un point c'est tout ! Car ne l'oublions pas, les civilisations sont mortelles comme les âtres : pour l'homme de trempe, l'événement hostile est autre chose qu'une occasion de gémissement, autre chose qu'une occasion de haine, autre chose qu'une occasion de révolte ! Et pour un homme vrai l'adversité est autre chose qu'une occasion de tenter de tout détruire, de tout bouleverser ou de tout condamner. Ce n'est pas cela qui importe, mais de comprendre le sens du drame humain, notre place dans le temps et les intentions divines.

Ainsi, en partant d'une vue totalement chrétienne nous aboutissons, du même coup, à la seule conception légitime de la défense de nos intérêts. Dans le flot de la vie, le vrai travail des hommes n'est pas de pleurer, ni de jeter la haine, ni d'attaquer des traditions ancestrales qui les gênent, mais bien de construire des lendemains meilleurs, solides, parce que fondés sur le seul et vrai fondement de toutes choses : le Christ et sa doctrine. Les hommes qui auront compris cette vérité, sauront faire œuvre utile !

R. R.

### Riddes

## Soirée théâtrale en faveur de la Croix-Rouge

Dimanche 9 février, c'est dans une salle archi-comble que s'est déroulée cette soirée théâtrale en faveur de la Croix-Rouge, dans la grande salle du Collège.

Après que la fanfare l'Abeille eut joué une marche, M. le Dr Bessero orienta les spectateurs sur les buts de la Croix-Rouge, insistant sur le fait que la générosité dont font preuve les gens de chez nous à l'égard de la Croix-Rouge permet à celle-ci de secourir des déshérités de chez nous.

Puis la troupe du Château de Martigny interpréta avec talent : « Treize à table ». Le public ne ménagea pas ses applaudissements aux acteurs et actrices qui enchantèrent tous les spectateurs par leur jeu nuancé et fin.

Après le spectacle, eut lieu le tirage de la tombola tandis que la fanfare l'Abeille avait, aux entractes, joué sous la direction de M. Jean Vogt, sous-directeur.

Le comité de la Croix-Rouge de Riddes remercie chaleureusement la troupe du Château, la fanfare l'Abeille, les donateurs des lots de la tombola et tout le public qui le soutient si généreusement dans sa tâche.

Numéros gagnants de la tombola : 561, 300, 1133, 678, 14, 214, 22, 1142, 13, 858, 1389, 213.

Ces lots sont à retirer chez Mme Céline Moll, présidente de la Croix-Rouge, à Riddes.



Timbre-escompte veut dire : Epargne. Ne manquez pas de les collectionner. UCOVA.

Buvez un

# LUY

L'APERITIF VALAISAN

fin, léger, apprécié de tous depuis 1915.

Vous serez conquis par sa saveur agréable

— Monsieur le curé, il vous a passé, ce mal de tête qui vous empêchait de nous marier ? Ce serait le moment, la fiancée est prête et je suis là pour savoir quand cela vous convient. Mais cette fois je vous prie-rais de faire vite.

Don Abbondio ne dit pas non mais se mit à hocher la tête, à trouver d'autres excuses. Pourquoi se faire afficher et publier avec cette condamnation sur le dos ? La chose pourrait aussi bien s'arranger ailleurs ; la prudence...

— Je comprends, dit Renzo, vous avez encore un peu de ce mal de tête. Mais écoutez, écoutez.

Il lui décrivit l'état dans lequel il avait trouvé don Rodrigo qui, à cette heure, n'était probablement plus de ce monde.

— Espérons, conclut-il, que le Seigneur lui aura fait miséricorde.

— Cela ne change rien, dit don Abbondio. Vous ai-je peut-être dit non ? Je ne dis pas non, je parle... je parle pour de bonnes raisons. Du reste, voyez-vous, tant qu'il reste un souffle... Regardez-moi, je suis un vase fêlé. J'ai été moi aussi plus mort que vif. Et je suis là et... si d'autres malheurs ne me tombent pas dessus... Enfin... je peux espérer de vivre encore un peu. Figurez-vous alors certains tempéraments. Mais comme je dis, cela n'a rien à voir ici.

Après quelques passes de ce genre ni plus ni moins concluantes, Renzo tira une belle révérence, revint dans sa compagnie, fit son rapport et dit :



— J'ai fui parce que j'en avais assez ; j'allais perdre patience. A certains moments, c'était vraiment le don Abbondio de l'autre fois : le même air suffisant, les mêmes raisons ; un peu plus et il revenait avec son latin ! Nous n'en sortirons pas ; mieux vaut faire comme il dit, aller nous marier où nous allons vivre.

— Savez-vous ce que nous ferons ? dit la veuve. Nous allons essayer une conjuration de femmes, venez, Agnès et Lucia. Nous réussirons. J'aurai plaisir à connaître cet homme, s'il est vraiment comme vous dites. Mais laissons-le souffler un moment. En attendant, monsieur le fiancé, conduisez-nous en promenade, nous deux, pendant qu'Agnès prépare le souper. Je servirai de maman à Lucia et j'ai très envie de voir un peu mieux vos montagnes et votre lac dont j'ai si souvent entendu parler et dont le peu que j'ai vu est déjà si beau !

Renzo les conduisit d'abord chez son hôte où ce fut une autre fête. On lui fit promettre que non seulement ce jour-là mais tous les jours qu'il pourrait, il viendrait dîner avec eux.

Après la promenade et le dîner, Renzo s'en alla sans dire où. Les femmes se concertèrent sur la manière de surprendre le curé et partirent enfin à l'assaut.

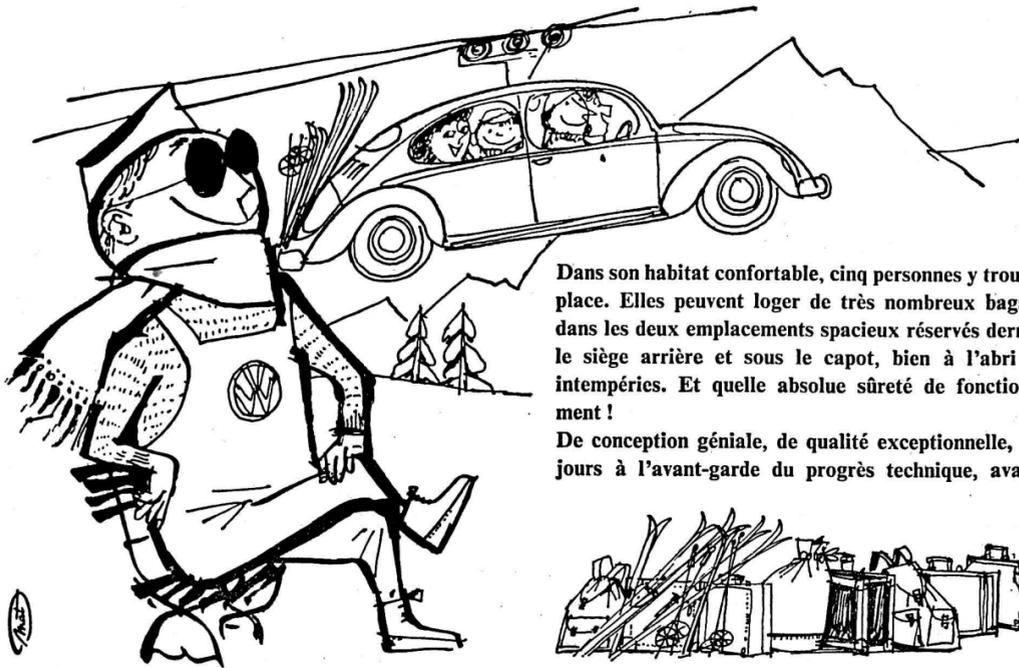
— Elles ici ! se dit le curé sans perdre la face, avec de grands saluts à Agnès et des compliments à l'étranger. Il les fit asseoir et se mit à parler de la peste, voulut entendre Lucia raconter ses malheurs. Celle qui avait été sa compagne parla du lazaret. Puis, comme de juste, don Abbondio décrivit sa peste et félicita chaudement Agnès d'y avoir échappé. Il tirait en longueur. Les deux femmes guettaient l'occasion d'entrer en matière ; enfin l'une des deux rompit la glace. Mais que voulez-vous ? don Abbondio était sourd à cette musique. Il ne disait pas non, mais louvoyait, voltigeait de branche en branche.

— Il faudrait, disait-il, faire annuler cette condamnation. Vous qui êtes de Milan, Madame, vous devez avoir des tuyaux, de bonnes protections, quelque chevalier de poids ; avec ces moyens on arrange tout. Mais il serait préférable de prendre le plus court et ne pas s'embarquer dans tant d'histoires. Ces jeunes gens et notre Agnès ont l'intention de s'expatrier : je ne saurais qu'en dire, la patrie est où l'on est bien. Mais il me semble qu'on pourrait tout faire là-bas où il n'y a pas condamnation qui tienne. Il me tarde de la voir conclue, cette union, mais je la voudrais bien conclue, dans le calme. (A suivre)

# Fiancés: Samedi rendez-vous chez Pfister Ameublements S.A.

Lausanne, Montchoisi 13

## Avec la VW, comme avec un «télé»: tous les champs de ski à votre portée!...



Dans son habitat confortable, cinq personnes y trouvent place. Elles peuvent loger de très nombreux bagages dans les deux emplacements spacieux réservés derrière le siège arrière et sous le capot, bien à l'abri des intempéries. Et quelle absolue sûreté de fonctionnement!

De conception géniale, de qualité exceptionnelle, toujours à l'avant-garde du progrès technique, avanta-



Oui, rien de plus aisé avec une VW que de gagner rapidement n'importe quel champ de ski! Même sans chaînes et à pleine charge, elle se jouera des chemins enneigés, des cols escarpés, des passes difficiles. Elle doit sa grande stabilité et sa parfaite adhérence à ses quatre roues indépendantes, à l'idéale répartition du poids de ses divers organes, à l'excellence de sa suspension. Avec son fameux système de refroidissement à air, aucune crainte du froid ou du gel à avoir; sa peinture est inaltérable; sa carrosserie des plus résistantes et parfaitement étanche; son chauffage à air chaud avec dégivrateurs des plus agréables...

geuse et économique à l'achat, à l'usage et à l'entretien, conservant très longtemps une valeur de revente élevée, la VW est bien digne de votre confiance. Et un impeccable «service après-vente» vous attend dans toute l'Europe!

Prix à partir de Fr. 5555.—, y compris chauffage et dégivreur.



pour tout le monde, autour du monde

**BON** à expédier sous pli ouvert à 5 ct. au service de publicité VW Lausanne 3 - Case 41616

M'intéressant à l'achat d'une voiture automobile, je vous prie de m'envoyer sans engagement une documentation sur la VW (écrire très lisiblement s.v.p.)

Noms: .....  
 Rue: .....  
 Lieu: .....

Agences: **Sion**: Garage Olympic, A. Antille, Corbasnières, tél. 2 35 82. — **Sierre**: Même maison, tél. 5 14 58. — **Martigny**: Garage Balma S. A. — **Naters**: Garage Emil Schweizer. — **Orsières**: Station-Service Garage de l'Entremont, G. Lovey. — **Riddes**: Garage de la Plaine, L. Giovanola. — **Viège**: Touring-Garage, A. Blatter.

## AVIS DE TIR

Des tirs à balles avec armes d'infanterie, armes de bord, d'avion et lance-mines auront lieu du 12 au 28 février 1958 dans les régions de:

- a) Cabane des Violettes - Mont Bonvin - Tubang - Sex Mort - Pepinet.
- b) Aproz.

Pour de plus amples informations, on est prié de consulter les avis de tir affichés dans les Communes intéressées et le Bulletin Officiel du Canton du Valais.

Place d'armes de Sion  
Le Commandant

**BUFFET CEE**

Votre arrêt à l'arrivée et au départ:

**SION** Ch. Amacker

**la Riviera** G. MONNET Martigny, tél. 6.10.03 Se recommande CONFISERIE • TEA-ROOM

**PRO JUVENTUTE MARKEN** LEONHARD EULER 1707-1783

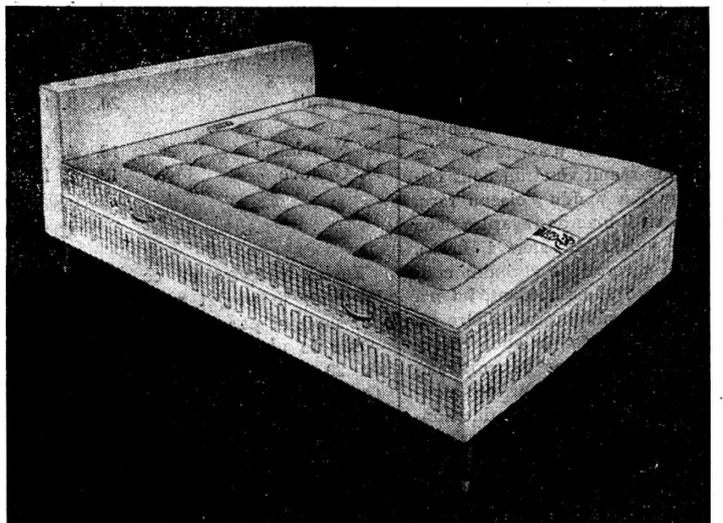
# TRECA

La marque qui s'impose par sa qualité

« RITZ » « IMPÉRIAL » « RÉGENCE »

En vente: meilleures maisons d'ameublements et de literie

Dépôt-Exposition **TRECA** 3, rue Liotard - GENEVE Tél. 54 51 40



## TAPIS

milieu, bouclé, belle qualité, 190 x 290 cm. dessin moderne

Fr. 65.—

moquette dessin Orient sur fond crème ou brique, 190 cm. x 290 cm.,

Fr. 88.—

splendide milieu 100% laine, dessin Orient, 190 cm. X 290 cm.,

Fr. 135.—

tour de lit, berbère pure laine, 3 pièces, seulement

Fr. 145.—

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. 24 66 66.

**PRETS** de 300 à 3500 fr., avantageux, accordés facilement, rapidement, depuis 25 ans, à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Petits remboursements mensuels. Discretion garantie. Timbre-réponse. Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 30. Banque GULAY & Cie, passage St-François 12, Lausanne. (En face de la Société de Banque Suisse.)

## CARNAVAL

Un lot de chaussures basses pour hommes. Cuir et caoutchouc Fr. 18.90

Bagütti Sport, Magasin P. M. Giroud Martigny. Tél. 6 14 40.

## Fiat Balilla

A vendre voiture 4 vitesses, direction neuve, pneus et moteur en bon état, conviendrait pour transformer en petit tracteur. Prix Fr. 550.—.

S'adresser à Jean Vandroz, l'Allex, Bex Tél. 5 22 28

A vendre une

## moto Horex 250 cc.

Machine entièrement révisée, à l'état de neuf avec siège double.

W. Chappot, machines agricoles, Charrat tél. (026) 6 53 35.

A vendre 12 stères de frêne

et 8 stères de pin

S'adresser à André Chevalley, St-Maurice



Vendredi 14 février

**SOTTENS** — 7 h. Oeuvres de Mozart et Weber. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 7 h. 25 Kaléidoscope animalier. 8 h. Fin. 9 h. 15 Emission radioscolaire (I). 9 h. 45 Clavecin. 10 h. 10 Emission radioscolaire (II). 10 h. 40 Petit concert. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au carillon de midi. 12 h. 45 Informations. 13 h. 55 Le courrier du skieur. 13 h. 05 En prenant le café. 13 h. 30 Oeuvres de Mendelssohn. 14 h. Arrêt. 16 h. Jazz aux Champs-Élysées. 16 h. 50 Divertissement musical. 17 h. Religion de l'Inde. 17 h. 25 Musique télévisée. 18 h. 10 Piano. 18 h. 25 Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Instantis du monde. 19 h. 45 Petit concert viennois. 20 h. La situation du théâtre en Europe. 20 h. 20 A l'enseigne de la jeunesse. 21 h. 05 Prix Italia 1957. 21 h. 30 Concert Camille Saint-Saëns. 22 h. 15 Entretiens. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Instantanés sportifs. 23 h. 15 Fin.

**BEROMUNSTER** — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 6 h. 45 Gymnastique. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Nouveaux disques. 12 h. 10 Communiqués touristiques. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Sports et musique. 13 h. 25 Musique italienne. 14 h. Pour Madame. 14 h. 50 Emission radioscolaire. 15 h. Arrêt.

16 h. Thé-concert. 16 h. 45 Reportage. 17 h. Deux sonates. 17 h. 50 Pour les jeunes. 18 h. Acrobatices musicales. 18 h. 50 Reportage. 18 h. 45 Disques. 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 30 Informations - Echo du temps. 20 h. Les plus belles mélodies de Romberg. 20 h. 50 Problèmes actuels. 21 h. 15 Divertissement. 21 h. 45 Causerie. 22 h. Concert choral. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Piano. 23 h. 15 Fin.

# 88

## Chaudières électriques

à vendre à bas prix. Contenance 80 litres. S'adresser après 18 h. au tél. (027) 2 25 96 ou 2 27 74.

## FOIN

bottelé, attaché ficelle, par toute quantité. Jean Pellaud, tél. 025 3 51 49, Versuey-Roche (Vd).

Lisez le «Nouvelliste»

## café-restaurant

renové, dans grande localité de la plaine. Nécessaire pour traiter Fr. 80 000.—

Ecrire sous chiffre P. 2560 S., à Publicitas, Sion

# FLORVAL - SAXON

Confitures  
Déjeuners  
Marmelades

**FLORVAL**  
Tél. (027) 2 17 81

Il a paru dans « La Liberté » du 1er février un article assez intéressant concernant la crise de l'industrie aéronautique anglaise et signé par M. Raymond Lacoste. Cet article, si intéressant et si « fouillé » qu'il soit, m'a laissé une impression pénible de non-objectivité, impression qu'a dû partager un grand nombre de lecteurs du journal fribourgeois.

Voyons très rapidement les faits : l'Allemagne, en plein rééquipement militaire a besoin d'avions ; et comme elle a les moyens de choisir, tous les avions de pointe de l'industrie étrangère ont été retenus dans une sorte de vaste concours dont l'enjeu est une commande « assez » substantielle puisqu'elle dépasse, et de loin, le milliard de francs suisses. Toute la presse aéronautique admettait que le mieux placé était le Saunders Roe SR 177 dont le prototype va être terminé dans quelques temps mais dont la maquette volante, le SR 53 a fait de brillants débuts voilà bientôt une année. Or, coup de théâtre, l'Allemagne renonce brusquement à l'acquisition de cet avion pour diverses raisons dont la plus sérieuse est certes les délais de livraisons trop longs (pas avant 1961).

M. Lacoste a brodé sur ce thème de façon presque cornélienne, voulant nous persuader, en quatre colonnes, sinon l'incapacité anglaise en matière aéronautique, du moins le monopole dans la grossièreté des procédés utilisés. « Si l'Angleterre, (où l'auteur séjourné) connaît des déboires dans la vente de ses avions elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même. Ce n'est qu'un juste retour de manivelle, nous répète-t-il plusieurs fois ». Par contre, chaque fois qu'il nous parle de l'aviation française et plus spécialement des avions Dassault son parti-pris devient flagrant, gênant même puisqu'il tombe à côté. M. Lacoste n'est peut-être pas à blâmer. Mais s'il s'était rappelé, avant de prendre la plume, certains événements de l'année passée, à Berne, (je veux parler des tables d'écoute), s'il s'en était rappelé, aurait-il écrit ses lignes d'une main aussi ferme, d'un doigt aussi accusateur ?

Examinons en détail chacune de ces deux accusations. Tout d'abord l'incapacité. Pour la prouver, il s'est fait le héraut, le panégyriste de la firme française Dassault, afin de pouvoir mieux démolir l'industrie anglaise. Passons sur une comparaison Super-Mystère-Hunter. L'avion que l'armée suisse devait choisir n'était pas le Hunter, soit, mais quel est l'autre avion qui pouvait nous être livré cette année encore ?

On nous parle ensuite du Dassault-Mirage « chasseur polyvalent d'interception capable de jouer le rôle d'avion d'appui tactique... » Comme c'est bien dit. De « jouer » est inénarrable et vrai à la fois. Car le remplir ce rôle, le tenir comme un véritable avion d'appui tactique (et conçu comme tel) le Mirage en est incapable. j'exagère un peu : disons que s'il a été étudié comme intercepteur il fera un médiocre avion d'attaque, l'inverse étant aussi vrai. Car un avion ne peut être polyvalent que dans une certaine mesure. Tous les ingénieurs le savent bien, eux qui doivent, lors de l'étude d'un avion, n'utiliser que des compromis. Le SR 177 anglais ne peut pas remplir le rôle d'appui tactique, dites-vous. Mais tant mieux ! C'est tout à son avantage. Il n'en remplira que mieux sa mission. Un appareil ne peut être brillant qu'à condition d'être spécialisé et cela d'une façon absolue. La bonne-à-tout-faire n'existe pas en aviation. M. Dassault voudrait nous faire croire qu'il a pondu l'oiseau rare. Peut-être ferait-il bien de regarder dans le hangar voisin du sien à Istres.

C'est là qu'il y verrait le véritable concurrent du SR 177. Le Trident, lui n'a pas d'autres prétentions que d'être un intercepteur. Et il l'est, je vous l'assure. Le pilote Carpentier l'a suffisamment démontré l'autre jour en montant à 22 000 mètres, record du monde battu. Mais avec tout ça nous restons en France : qu'est-ce que devient l'avion anglais face à un tel concurrent. On peut sans grand risques d'erreur le qualifier comme équivalent du Trident en performances pures. Mais où il lui est bien supérieur, c'est en matière de propulseur. Le Trident, comme le Mirage, utilise en plus de ses moteurs à réaction ordinaires une fusée SEPR alimentée par de l'acide nitrique, de la furaline et un peroxyde de ce qui équivaut, malgré toutes les précautions, à faire voler un baril de poudre en plein orage tant est grand le danger d'explosion. Les Anglais grâ-

ce aux travaux de de Havilland ont supprimé totalement ce risque sur leurs moteurs fusées, le Sript et le Scorpion, le 1er équipant le SR 177. Ils utilisent comme carburant le pétrole brut ou kérosène et un peroxyde. On voit immédiatement le progrès que cela représente : facilités de manutention de l'essence qui est la même que celle des moteurs à réaction classiques, prix d'achat minime de cette essence, température très basse du moteur-fusée, partant plus de liquide refroidissant et surtout DANGER D'EXPLOSION PRESQUE ECARTE.

Cet exemple montre bien que les Anglais sont encore capables de quelque chose et qu'il est un tantinet imprudent de les trop sous-estimer.

Passons aux engins Terre-Air. M. Lacoste, s'il s'intéresse un peu à l'aviation, a sans doute fait le déplacement de Farnborough l'automne passé. Comment alors, n'a-t-il pas remarqué l'attitude respectueuse pour ne pas dire envieuse des techniciens étrangers aussi bien français que russes ou américains devant deux engins remarqua-

bles : le Bristol Bloodhound et l'English Electric Thunderbird. Ces deux modèles se complètent magnifiquement et surclassent n'importe quel autre engin de leur catégorie. Et ils entrent cette année déjà en service.

Une conclusion s'impose : dans le domaine aéronautique, les Anglais se trouvent dans le peloton de tête, comme ils le sont, cela personne ne le contestera, dans le domaine de l'énergie thermo-nucléaire.

Deuxième accusation, plus grave celle-là : les procédés malhonnêtes employés pour la vente du matériel. Il ne fait aucun doute que les coups bas sont monnaie courante dans les ventes d'avions. Mais n'en est-il pas de même dans tous les domaines. N'allons quand même pas trop loin. La qualité a encore souvent son mot à dire. Dois-je rappeler le succès du Viscount, celui de Rolls Royce dans le domaine des propulseurs.

Si le scandale vient de quelqu'un, il faut se tourner vers les Etats-Unis et leur fameuse assistance mutuelle. En inondant le marché européen de leurs

Sabres, Flyng Boxcar, Thunderjets et maintenant de leurs ridicules Nike Ajax ils ont anéanti une bonne partie de la concurrence européenne (concurrence souhaitable parce qu'elle favorise la qualité du matériel). « Nous prenons votre cognac ou vos spaghettis, disent-ils ; bon, nous vous faisons un prix d'ami pour une tranche de 250 Sabres dont nous ne savons que faire chez nous. Nous les construisons pour ne pas avoir à licencier du personnel avant la mise en construction de notre dernier modèle ultra-révolutionnaire dont nous vous enverrons dans 15 ans quelques exemplaires. A propos, pour que nous acceptions votre champagne... ». Après cela pourquoi s'étonner si, en Europe, les constructeurs s'arrachent le peu qui reste du gâteau. Des querelles qui en résultent, je ne citerai qu'un exemple. L'OTAN avait mis au concours il y a quelques années, en 1954, un projet d'avion d'appui tactique. (Entre parenthèses l'OTAN ne mélange pas, comme on le voit, les deux fonctions d'intercepteur et d'appui tactique. Le rôle d'intercepteur OTAN sera vraisemblablement

confié au Nothrop N 156 F supersonique.) L'automne passé se déroulèrent en France, près de Chartres, des épreuves comparatives mettant en présence les 5 appareils retenus : quatre français (2 Dassault, 1 Bréguet, 1 Sud-Aviation) et un Italien (Fiat). A l'issue de ces épreuves un préavis favorable au Fiat fut émis par les pilotes. La riposte des Français fut immédiate : la décision, n'était pas reconnue, il y avait contestation... Le procédé manqué d'élégance, c'est le moins qu'on en puisse dire.

Quand des sommes aussi considérables sont en jeu il est inévitable hélas que tout ne soit pas très régulier. L'Angleterre n'est pas la seule à pratiquer ce petit jeu : elle fait comme tout le monde malheureusement. Ne l'accusons pas de tous les maux dont souffre le monde aéronautique. Elle a subi un échec, sans doute, mais qu'y a-t-il de meilleur pour se réveiller qu'une bonne douche froide. Les Américains auraient-ils lancé leur satellite en 58 s'il n'y avait pas eu les spoutniks. Le doute est permis.

Les journaux du vieux continent mentionnent périodiquement, depuis 1950, la crise de l'industrie aéronautique anglaise. Elle continue malgré tout à vendre son matériel mieux que tout autre pays d'Europe. Une grande partie même de ses exportations va sur le marché américain où il est pourtant difficile de pénétrer. N'est-ce pas là un signe tout à fait remarquable de qualité et de vitalité ?

Jean-Bernard DESFAYES

## Bouc émissaire : l'Industrie aéronautique anglaise ou comment on s'arrache le ciel

## Les allocations familiales avancent

Le Grand Conseil vient d'adopter en deuxième débats la « Loi sur les allocations familiales aux agriculteurs indépendants ». La discussion sur cet objet important fut longue, mais non point stérile puisqu'elle aboutit à une votation finale où tous les députés, sans aucune opposition, se prononcèrent en faveur de la loi telle que sortie de leurs délibérations.

Le 6 février 1958 s'inscrira en lettres d'or dans notre histoire sociale valaisanne. Cette date marque en effet un sérieux pas en avant dans le domaine de la défense de la famille.

### Un peu d'histoire

En 1941 et 1942 déjà, le parti conservateur suisse lança une initiative populaire tendant à insérer dans la Constitution fédérale des dispositions permettant à la Confédération de légiférer dans le domaine de la défense de la famille, notamment en matière de caisses de compensation familiales.

Cette initiative qui avait recueilli en Valais 17 000 signatures, et en

Suisse 168 750, aboutit à la votation populaire du 25 septembre 1945 où 548 601 citoyens contre 170 278 acceptèrent l'article constitutionnel 34 quinquies qui était un contre-projet des chambres fédérales, répondant en tous points aux vœux des auteurs de l'initiative populaire.

La campagne populaire lancée autour de cette initiative attira l'attention du peuple suisse sur le problème brûlant de la défense de la famille.

Et on peut bien dire que ce cri d'alarme jeté par le Parti conservateur en 1941 a suscité tout un mouvement de sympathie active en faveur de la famille. Sans attendre l'action de la Confédération — beaucoup trop lente dans ce domaine — les cantons se mirent à l'œuvre et toute une floraison de lois cantonales a vu le jour dès lors, assurant aux salariés des allocations pour enfants. Citons pour mémoire ces lois avec indication du montant qu'elles accordent actuellement :

Cantons	Loi du	Montant par enfant
1. Lucerne	16. 5. 1945	Fr. 10.— dès le 3ème enfant
2. Unterwald-le-Haut	9. 5. 1954	Fr. 10.— dès le 3ème enfant
3. Unterwald-le-Bas	24. 4. 1955	Fr. 10.— dès le 3ème enfant
4. St-Gall	21. 12. 1955	Fr. 10.— dès le 3ème enfant
5. Zoug	19. 6. 1956	Fr. 10.— dès le 2ème enfant, et pour chaque enfant dans famille de 3 enfants et plus.
6. Appenzell, Rhodes Int.	24. 4. 1955	Fr. 10.— dès le 2ème enfant
7. Tessin	22. 7. 1955	Fr. 10.— dès le 1er enfant
8. Vaud	26. 5. 1945	Fr. 15.— par enfant
9. Bâle-Ville	14. 6. 1956	Fr. 15.— par enfant
10. Fribourg	14. 2. 1945	Fr. 20.— par enfant
11. Valais	20. 5. 1949	Fr. 20.— par enfant et Fr. 25.— dès le 1. 1. 1959.
12. Neuchâtel	18. 4. 1945	Fr. 25.— par enfant
13. Genève	12. 2. 1944	Fr. 25.— à Fr. 35.— par enfant (gradués selon l'âge des enfants.)

Zurich prépare en ce moment sa loi dont le projet prévoit Fr. 15.— par mois et par enfant.

Sur le plan fédéral, il y a la loi du 20 juin 1952 qui assure, dès le 1er janvier 1958 les allocations suivantes :

- Aux paysans de la montagne, Fr. 15.— par mois et par enfant.
- Aux ouvriers agricoles, Fr. 40.— d'allocation de ménage et Fr. 15.— par enfant et par mois.

Ainsi on peut bien affirmer que plus de 100 à 150 millions de francs par an sont actuellement versés sous forme d'allocations familiales en Suisse.

### Le Valais

Dans notre canton, les allocations familiales versées en vertu de la loi fédérale aux paysans de la monta-

en 1941 la première caisse valaisanne d'allocations familiales, nous éprouvons une grande joie à voir lever le grain et à saluer des défenseurs de la famille toujours plus nombreux, enthousiastes et dévoués.

### La loi valaisanne du 6 février 1958

Si le Valais est le sixième des cantons suisses à avoir légiféré pour généraliser le versement des allocations familiales aux salariés, il est le deuxième à avoir élaboré une loi pour l'octroi des dites allocations aux agriculteurs indépendants. Ce fait marque bien le souci social de nos autorités.

En fait, c'est en novembre 1943 déjà que le Grand Conseil valaisan adopta la motion du député Maurice de Torrenté ainsi libellée :

« Le Conseil d'Etat est invité à élaborer et présenter au Grand Conseil dans le plus bref délai, un projet de loi assurant le versement d'un sur-salaire familial à tous les salariés.

Il est invité également à faire rapport au Grand Conseil sur la possibilité de verser des allocations de famille aux non salariés dans la gène, en particulier aux populations de la montagne. »

Cette motion marqua le démarrage de notre législation actuelle sur les allocations familiales en faveur des salariés. Mais elle provoqua aussi des études approfondies sur le versement d'allocations familiales aux non salariés.

Car en fait, le message du Conseil d'Etat du 29 janvier 1946 faisant suite à la motion de Torrenté traitait à la fois des allocations familiales en faveur des salariés et des non salariés.

Mais, vu les possibilités financières restreintes du canton, en ce moment-là, le Conseil d'Etat, très sagement, proposa de légiférer d'abord pour les salariés afin de ne pas retarder davantage ce progrès social indispensable et réalisable immédiatement dans ce secteur.

Dès que la situation économique du canton fut améliorée, la seconde étape des allocations familiales — celles en faveur des agriculteurs indépendants — fut entreprise avec clarté et célérité par le gouvernement.

Dès 1955 déjà, M. le Conseiller d'Etat Gross, de qui dépend le service des allocations familiales, fit nommer une commission d'experts qui travailla pendant deux ans à l'étude approfondie du problème et à l'élaboration d'un « projet de loi sur les allocations familiales aux agriculteurs indépendants ».

M. le Professeur Darbellay et M. Franzé, ancien et actuel directeurs de la caisse cantonale de compensation apportèrent leur précieuse et intelligente collaboration dans le travail ardu et difficile de la commission d'experts.

Le 30 avril 1957, le Conseil d'Etat adressait au Grand Conseil un volumineux message exposant d'une façon claire et précise les conclusions auxquelles il était arrivé à la suite des études de la Commission d'experts et déposait en même temps un projet de loi solidement charpenté.

Le Grand Conseil en discuta en premiers débats en session prorogée de mai 1957. Et le 6 février 1958, le parlement cantonal vota à l'unanimité la loi issue de ses délibérations.

La parole est maintenant au peuple, car le referendum obligatoire l'oblige à se prononcer sur toutes les lois de portée générale.

Mais le verdict affirmatif du souverain ne fait pas de doute. Les citoyens valaisans ont déjà prouvé par votation du 15 juillet 1956 qu'ils sont — dans leur presque unanimité — favorables aux mesures légales de défense de la famille.

Dans un prochain article, nous renseignerons les lecteurs de ce journal sur les particularités de la loi valaisanne du 6 février 1958.

R. Jacquod

## Memento du sportif

### HOCKEY SUR GLACE

14 février, à Lausanne : match international Suisse-Etats-Unis.

15 février, à Viège : match international Suisse-B-Italie B.

16 février, à Zurich : match international Suisse-Etats-Unis.

16 février, à Lugano : match international Suisse-B-Italie B.

### BADMINTON

15-16 février, à Zurich : championnats suisses.

### CYCLISME

14 février, à Anvers : début des Six-Jours.

16 février, à Zurich : cross cyclo-pédestre.

### GYMNASTIQUE

15 février, au Brassus et à Séon : Tour préliminaire du championnat suisse aux engins.

16 février, à Konolfingen : Tour préliminaire du championnat suisse aux engins.

### PATINAGE DE VITESSE

15-16 février, à Helsinki : championnats du monde.

### SKI

16 février, à Crans : Trophée du Mont-Lachaux.

16 février, à Einsiedeln : Championnat suisse de grand fond (50 km.).

### TENNIS DE TABLE

16 février, à Vevey : Match international Suisse-Italie.



**Hockey sur glace**

**Renvoi**  
Le match Langnau-Kloten comptant pour le Championnat suisse de ligue nationale B qui devait avoir lieu hier jeudi a été remis à ce soir vendredi.

**Samedi soir, à Viège : Suisse B-Italie B**

Le Hockey-Club Viège, avec en tête son dynamique président, M. J. Kuonen, mettra sur pied samedi soir une rencontre internationale des équipes B, entre la Suisse et l'Italie. C'est la deuxième fois qu'un match international se déroule sur la patinoire viégeoise. Il y a une année, nos hôtes venaient d'Allemagne tandis que cette fois-ci les invités viennent du sud, de l'Italie. Le hockey sur glace transalpin a connu ces derniers temps un essor tout particulier, et notre équipe A en a fait l'expérience au début de la saison en s'inclinant deux fois, une fois à Milan, et une fois à Lugano. Et dire que quelques années auparavant notre équipe B suffisait pour infliger une sévère correction à nos voisins du sud ! Le temps évolue, le hockey aussi, mais il est clair que notre hockey national s'est laissé distancer par toutes les autres nations. Un grand effort a été accompli depuis l'année dernière pour redorer le blason du hockey suisse, en ce sens qu'on s'occupe beaucoup plus des jeunes - voir les différents tournois scolaires organisés dans nos grandes villes - et qu'on s'efforce de sélectionner des blocs, c'est-à-dire des joueurs qui ont l'habitude d'évoluer ensemble. La sélection de notre équipe B nous donne entière satisfaction à ce point de vue, et les plus âgés sont les arrières viégeois Meier et Truffer Otto qui comptent respectivement 26 et 23 ans. Les autres sont presque tous des juniors, le benjamin Schmidt, de Berne, comptant 17 printemps seulement, de même que le gardien martignerain Jacquériorz. Nous avons beaucoup de plaisir à trouver dans la formation helvétique un lot de joueurs valaisans, tels que Meier, Otto Truffer, Salzmann et Herold Truffer, de Viège, Rey et Armand Bestenheider, de Montana, de même que le gardien Jacquériorz, dont il a déjà été question. Herold Truffer, Armand Bestenheider et Jacquériorz sont à leur première sélection, tandis que les trois Viégeois et Rey ont déjà fait partie à plusieurs reprises de la sélection suisse, notamment de l'expédition en terre tchèque de l'année dernière.

Voici d'ailleurs la formation de la sélection suisse :

Gardiens : Kiener (Berne) et Jacquériorz (Martigny).

Arrières : Meier et Truffer Otto (Viège), Robbi (St-Moritz), Spillmann (Grasshoppers).

Avants : Salzmann et Truffer Herold (Viège), Rey et Armand Bestenheider (Montana), Marti, Messerli et Schmidt (Berne).

Les Italiens nous annoncent une équipe jeune, mais qui comprend néanmoins quelques chevronnés tels que Macchietto de Milan-Inter, Darin, Tomei et Filippi de Bolzano.

Espérons que le public valaisan verra nombreux soutenir son équipe, samedi soir à Viège.

Bajo.

**Martigny rejoindra-t-il Sion ?**

Après s'être fait attendre bien longtemps, pour ne pas dire inutilement, le match Sierre-Martigny de Coupe valaisanne a été fixé irrévocablement à ce soir vendredi. Le HC Sierre a accepté de le jouer sur la patinoire artificielle de Martigny, la sienne n'étant pas praticable au moment de prendre cette décision.

Pour mieux marquer l'importance de cette rencontre, voici comment se présente la situation dans le groupe II :

1. Sion	4	3	—	1	6
2. Martigny	3	2	—	1	4
3. Sierre	3	—	—	3	0

Martigny rejoindra-t-il Sion ? Poser la question, ce n'est en tout cas pas la résoudre. Sierre s'est fait un malin plaisir cette saison de mettre le bâton dans les roues de son rival bas-valaisan et il entend - question de prestige - récolter ses succès de 3 à 2 et de 6 à 3 en championnat suisse de LN B I.

Les Martignerains feront-ils enfin mentir ce dicton qui veut que « jamais deux vont sans trois » ? Le désir de prendre une bonne revanche sur leurs irascibles adversaires sierrois et celui de rejoindre en extrêmes les Sédunois, à la première place (ce qui provoquerait une « belle » fameuse), donneront certainement aux hommes de George Beach l'énergie et la vivacité indispensables à toute victoire.

A cette occasion, Martigny fera jouer Chappot (qualifié pour les matches de Coupe), ainsi que ses jeunes espoirs Constantin, Rouiller et Kunz. Oscar Mudry a décidé de venir aussi épauler ses camarades dans cette importante rencontre. Bravo ! Et autant dire que l'équipe d'Octodure s'alignera au grand complet. Si avec ça, elle ne gagne pas... Sierre aura réussi une sensationnelle passe de trois !



**Football**

**Championnat suisse**

**Ligue nationale A**

Bellinzzone - Grasshoppers  
Bienna - UGS  
Chiasso - Young Boys  
Lausanne - Chaux-de-Fonds  
Servette - Granges  
Winterthur - Bâle  
Young Fellows - Lugano

Cette première journée est caractérisée par deux rencontres sensationnelles : Chiasso - Young Boys et Lausanne - Chaux-de-Fonds. Chiasso, qui a participé à la Coupe tessinoise, est déjà en bonne condition et défendra sa place de leader avec acharnement ; mais on peut être certain que sur le chapitre de la condition physique les Bernois n'auront rien à envier à leurs talentueux adversaires. C'est un match qui va passionner tout le Tessin. A la Pontaise, Lausanne aura de la peine à freiner l'attaque chaux-de-fonnaise qui semble retrouver son punch de la saison 1956-57. La partie sera intéressante et spectaculaire, les deux équipes pratiquant le WM avec cette différence, toutefois, que les Vaudois sont davantage défensifs qu'offensifs alors que c'est le contraire pour les Montagnards. Les Grasshoppers doivent gagner à Bellinzzone. Bienna profitera de l'avantage du terrain. Pour Servette-Granges et Young Fellows - Lugano accordons la majorité des suffrages aux joueurs locaux ; la rentrée de Hugi II (s'il est en forme) risque de causer l'échec de Winterthur.

**Ligue nationale B**

Berne - Yverdon  
Cantal - Malley  
Concordia - Lucerne  
Longeau - Fribourg  
Nordstern - Schaffhouse  
Soleure - Zurich  
Thoune - SION

Berne fera certainement un meilleur second tour que le premier ; un match nul ou une défaite d'Yverdon ne nous étonnerait pas. Malley a toujours livré de bons matches à Neuchâtel où le team local fera bien d'ouvrir l'œil. Périble tâche pour Lucerne, à Bâle, contre Concordia ; de même Fribourg sera sérieusement à l'ouvrage à Longeau. La forme du moment sera sans doute déterminante. Nordstern doit venir à bout de Schaffhouse et Zurich de Soleure ; ce dernier match, pourtant, pourrait donner lieu à une surprise.

SION ira jouer à Thoune. Battus, au 1er tour, de manière imméritée, les Sédunois voudront leur revanche et ils sont capables de l'obtenir, mais ce sera dur !

**A la FIFA**

Au cours de la séance qu'a tenue à Zurich, le Comité exécutif de la FIFA, les décisions suivantes ont été prises :

■ La suspension des joueurs hongrois Sandor Kocsis, Istan Szolnok, Gustav Garmvøeggyi et Gyula D. Szabe est levée à partir du 15 février 1958 ; celle des joueurs Ferce Puskas et Zeltan Cziber, à compter du 15 août 1958.

■ Le jury d'appel pour la Coupe du monde 1958 à Stockholm est formé comme suit : A. Drewry, président, Dr D. André Jevic, A. E. A. Salem, E. Berrère et J. Skinner.

■ Le Comité exécutif se rallie au projet de modification de l'international F. A. Board prévoyant qu'à l'avenir la FIFA sera représentée par quatre délégués et quatre voix et chaque association britannique par quatre délégués, chacune ayant une voix.

**L'Autriche proteste contre le mode de tirage de la Coupe du monde**

La Fédération autrichienne de football vient d'adresser un télégramme de protestation au Comité exécutif de la FIFA.

Les représentants officiels du football autrichien s'élèvent énergiquement contre le mode qui a été employé pour le tirage au sort fixant les groupes appelés à disputer le tour final de la Coupe du monde.

Les Autrichiens prétendent que la répartition préalable faite en tenant compte de la position géographique des pays est en contradiction avec les textes du règlement de la Coupe du monde.



**Les championnats internationaux militaires de ski à Bardonnèche**

Voici le classement de la course de fond (12 km.) compte tenu des pénalisations enregistrées lors de l'épreuve de tir :

1. Livio Stuffer, Italie, 1 h. 17' 42"
2. John Idvardsson, Suède, 1 h. 18' 11"
3. Viktor Kronig, Suisse, 1 h. 20' 10" (1 minute de pénalisation) ; 4. Torsten Samuelsson, Suède, 1 h. 20' 51"
5. Karl Hischier, Suisse, 1 h. 20' 53" (2) ; 6. Walter Lœtscher, Suisse, 1 h. 21' 36"
7. Arrigo Dell-Adio, Italie, 1 h. 22' 18" (2) ; 8. Rune Edin, Suède, 1 h. 23' 22"

**Verbier**

**Résultats du concours Elle et Lui**

Ce concours s'est déroulé mercredi après-midi à Verbier, au milieu d'une affluence record. Nombre de participants : 110 personnes.

1. Mariza Faes - Flurin Ander 2'56"1 ; 2. Erna Trachsel - Besson Georges 3'12"3 ; 3. Mathilde Michaud - de Cressonnières Hervé 3'21" ; 4. Jacqueline Rossetti - Bœtli Alex 3'47"4 ; 5. von Rhede - Drayer Paul 3'58"3 ; 6. Simone Allemand - Beuchat Pierre 4'3"4 ; 7. Doris Brasser - Charles Henri 4'20"4 ; 8. Maday Joette - Grim Walther 4'21"4 ; 9. Christiane Petoud - Egli Jean 4'25"2 ; 10. Janine de Cressonnières - de Crawhez Hubert 4'28"3.

**Rencontre d'hiver et concours de ski de Publicitas à Zermatt**

Publicitas S.A. a réuni cette année son personnel à Zermatt pour sa traditionnelle rencontre d'hiver. Sur 600 participants qui se rendirent dans cette belle station, 120 prirent part au concours de ski, dimanche 2 février, par une matinée riche en soleil et en belle neige. La piste avait été tracée sur les pentes menant du Gornergrat à Riffelberg, sur une longueur de 2 km. avec 550 m. de dénivellation.

Grâce à une organisation impeccable tant du côté des promoteurs, du chemin de fer ou de l'Ecole suisse de ski, d'excellentes performances furent réalisées au cours de ce slalom géant.

Voici le classement :

**Dames II** : 1. Mme Irène Müller, Bienna.

**Dames I** : 1. Mme Marianne Flury, Lausanne (2'42") ; 2. Mlle Claire-Lise Aubert, Lausanne.

**Seniors II** : 1. M. Walter Gysi, Berne ; 2. M. Ferd. Glinz, Direction générale ; 3. M. Pierre Modoux, Genève.

**Seniors I** : 1. ex-æquo : M. Paul Donatsch, Lucerne (2'17"1), M. Max Kessler, Coire (2'17"1) ; 3. M. Martin Schreck, Direction générale.

**Juniors** : 1. M. Alphonse Schmid, Département étranger.

Le challenge de la Direction générale a été attribué à la succursale de St-Gall pour avoir totalisé le meilleur temps à l'addition des points de trois concurrents.

Le challenge « Elle et Lui » a été remis à la succursale de Coire grâce aux promesses de Mlle Hedy Trefzer et M. Max Kessler.

Le service de ravitaillement a été assuré à la perfection par une grande maison romande.

**Isérables Concours du Ski-Club**

Dimanche prochain, le Ski-Club Rosablanc de Isérables organise son concours annuel. Plusieurs clubs amis y sont invités. La lutte s'annonce serrée. Le programme des courses est le suivant :

**Dimanche 16 février 1958 :**

- 7 h. 45 : Messe en l'église d'Isérables
- 11 h. 00 : Premier départ descente
- 14 h. 00 : Slalom (2 manches)
- 17 h. 00 : Publication des résultats et distribution des prix Place du Collège à Isérables.

Nous rappelons que le concours réservé aux écoliers se déroulera également dimanche prochain, en intermédiaire aux courses des juniors et des seniors.

Le Ski-Club Rosablanc vous attend nombreux. Les inscriptions sont prises chez M.M. Théo Crettenand (027/ 472 75) et Michel Monnet (027/ 472 58).

**La course des « 3 Pistes de La Berra »**

Tout a été mis en œuvre par le ski-club Fribourg afin que cette 8e édition de la traditionnelle « Course des 3 Pistes de la Berra » connaisse le même succès que les précédentes. Au palmarès de cette compétition, l'une des plus spectaculaires du canton, figurent déjà, à côté des meilleurs skieurs fribourgeois, les champions Renggli de Montana, Raaflaub de Gstaad, Mottet du Mont-Soleil, Notari du Lavaux, les jurassiens Hirschy, Mutti et Aeschlimann, le jeune soleurois Wyrtsch, les gracieuses Anita Kern et Michèle Cantova de l'équipe nationale féminine ainsi que les virtuoses zermattoises Robert Biner, Alois Perren, Simon Biner, etc.

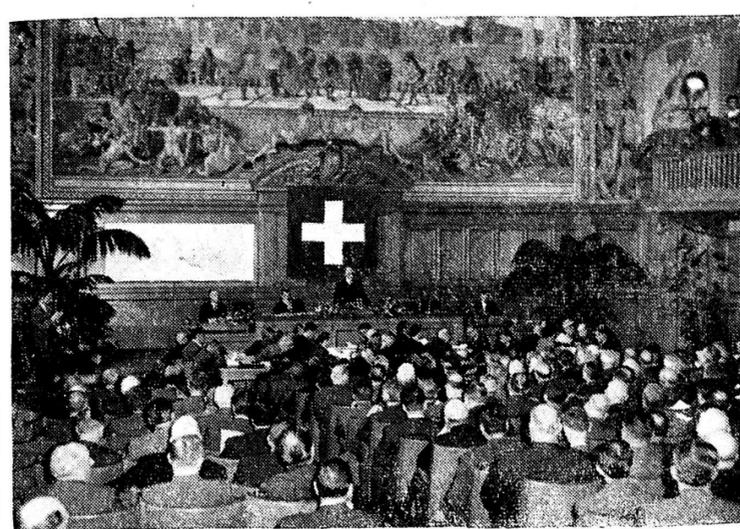
Le programme de cette course qui se disputera les 22 et 23 février, est le suivant :

Samedi : 15 h. 30 Descente de la Gormanda (piste noire) ; dimanche : 9 h. 50 Descente des Clairières (piste rouge) ; 14 h. Descente de la Recherche (piste bleue) ; 17 h. Palmarès et distribution des prix au Lion d'Or à La Roche.

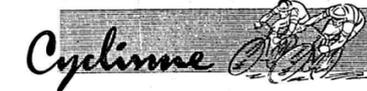
Inscriptions jusqu'au 19 février à adresser au Ski-Club Fribourg.

R. S.

**Cérémonie de constitution de l'Exposition nationale 1964 à Lausanne**



Dans l'Aula du Palais de Rumine à Lausanne s'est déroulée la cérémonie de constitution de la Grande Commission de l'Exposition nationale 1964 à Lausanne. C'est dans six ans que l'Exposition ouvrira ses portes, mais aujourd'hui déjà les premières questions d'organisation doivent être mises au point par la commission qui compte 260 membres. Notre photo montre le président de la commission, le président de la Confédération, prononçant son allocution qui marque la naissance de l'Exposition.



**L'assemblée générale de l'UCS**

Le dimanche 16 février, à Boncourt, les délégués des clubs de l'Union cycliste suisse se réuniront pour préparer la saison 1958 et pour discuter des diverses questions figurant à l'ordre du jour. Ce dernier est très chargé et la séance commencera à 9 h. 30 déjà.

Les délégués passeront en revue les différents rapports dont les trois principaux : le rapport présidentiel de M. Castellino, le rapport du chef de la C. T., M. Konrad, et le rapport du trésorier M. Charly Meyer.

On attribuera ensuite les championnats suisses 1958 (amateurs et professionnels) selon une rotation établie. A ce sujet, le Valais a fait une proposition tendant à mieux délimiter les régions entrant en considération pour cette rotation. Jusqu'ici le Valais était lié avec Fribourg et le Tessin d'où une certaine rivalité lors de l'attribution d'un championnat et une longue attente (pour avoir chacun son tour). La proposition qui sera faite par le comité directeur tient compte dans une certaine mesure de la revendication valaisanne puisque les nouvelles zones romandes seraient ainsi constituées : 1. Genève ; 2. Vaud ; 3. Neuchâtel ; 4. Fribourg-Jura ; 5. Tessin-Valais. Cette

proposition a bien des chances d'être agréée.

D'autres propositions émanant des clubs seront également présentées ; elles sont intéressantes et il faut souhaiter qu'elles aboutissent. Citons : l'organisation d'un championnat suisse de stayers amateurs, augmentation de la période d'essai des indépendants ; la possibilité de payer en espèces les amateurs et l'incorporation d'un membre valaisan au sein du Comité d'organisation du Tour de Romandie (ces deux dernières propositions seront faites par deux clubs valaisans).

**Qu'attend-on ?**

La nomination d'un membre valaisan au sein du Comité du Tour de Romandie serait particulièrement bien accueillie chez nous. Notre canton est lié à l'histoire de la grande boucle romande qui n'a jamais ignoré son territoire y venant chaque année et remportant les succès que l'on connaît. Nous avons l'homme qu'il faut pour nous représenter : M. R. Bolenrucher, le dynamique et compétent président du VC Excelsior qui fait déjà partie du comité directeur de l'UCS et connaît par conséquent tous les rouages du cyclisme. La ratification d'un tel choix serait des plus heureuses et nous espérons vivement que les délégués des autres parties de la Suisse romande auront le fair play de ne pas la combattre.

**Abonnez-vous au Nouvelliste**

**Ouvrez... le Livre du Souvenir**

« On ne trouve plus de types originaux » entend-on répéter. Et c'est vrai. Le brassage actuel donne jusque dans les plus hauts villages cette espèce d'humanité très évoluée il faut le dire. Mais sans caractère particulier, sans visage, sans voix propre : celle qu'on retrouve de New-York à Paris et à Pékin. Cinéma, radio, télévision, ont produit ce nivellement.

Je crois qu'ils sont nombreux ceux qui ont encore la nostalgie des hommes et des femmes qu'on voyait naguère, aussi différents les uns des autres que l'étaient leurs maisons et leurs granges, différences invisibles au profane, mais combien profondes, marquant une richesse d'âmes.

C'est ce monde que ressuscite Jean-Pierre Michelet - pas avec l'instinct créateur de Ramuz mais avec le souvenir d'un homme qui en fut et qui l'a profondément aimé.

Et malgré l'évolution nivellement, beaucoup se reconnaîtront en ces pages, car le vieux sang n'est pas mort et l'âme de nos pères vit en nous.

Le « Livre du Souvenir » s'ouvrira comme une porte qui vous invite au repos dans un pays qui ressemble à votre enfance.

**Table des matières**

	Pages
Notice biographique	9
Note de l'auteur	13
<b>I. CONTES ET LEGENDES</b>	
Un mariage en 1811	15
Une farce	20
Le départage	21
Jacques et Catherine	28
Le Pierrier	32
<b>II. SILHOUETTES D'AUTREFOIS</b>	
La Reine de Tovlin	34
Georges Villa	38
Le loup des Larzeys	43
Le Déserteur	48
Le Saint de Civiez	55
<b>III. CROQUIS</b>	
La vie alpicole à Tovlin	121
Coup d'œil sur Nendaz	147
<b>IV. GERBES POETIQUES</b>	
La dernière ronde	151
Un soir à Savièse	154
Complainte	158
Promenades solitaires	158
A mes neveux	160
Le Nendard vigneron	165
Au mazot	167
La croix de la forêt des Eaux	168
La roue des Saisons	169
Le Printemps	170
L'Eté	173
A un ami	177
Noël	179
Poète ou paysan	180
Ma maison	181
Douceur du soir	182
Promenades avec un ami	183
Les beaux jours	184
Une chapelle	185
L'après sentier	186
Séparation	187
Actualités	189
La voix de la Printze	191

**N'hésitez plus pour acheter ce bel ouvrage !**  
En vente dans toutes les librairies  
Dépôt : Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

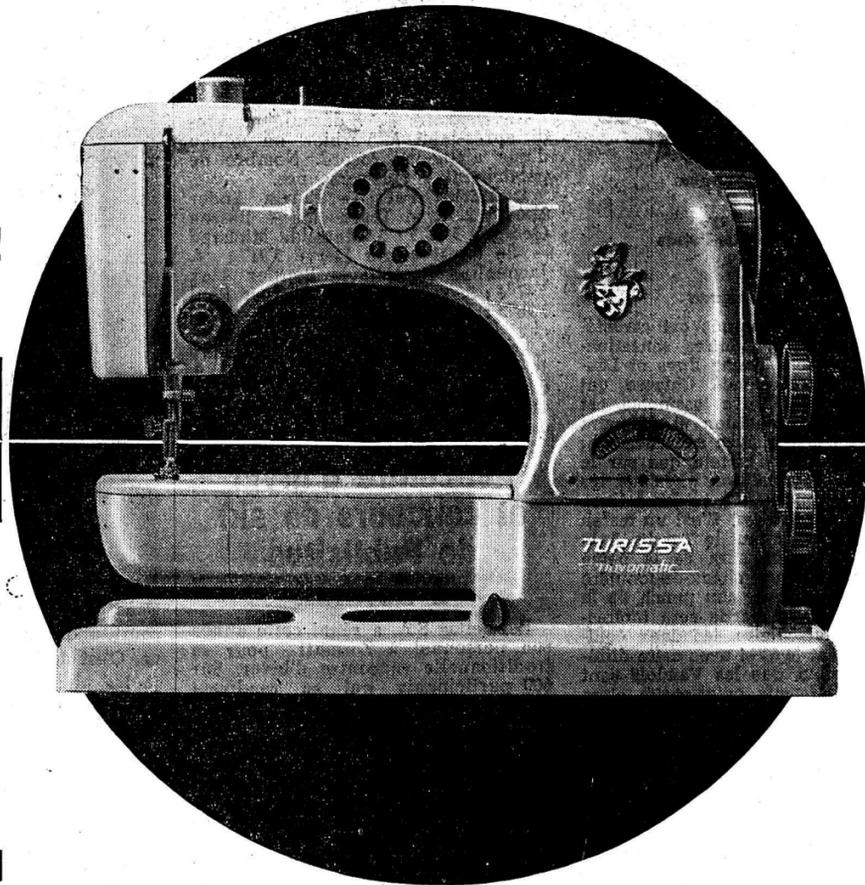
## Cette machine

surclasse

tout ce que l'on connaît!

**TURISSA**  
novomatic

Ce n'est pas sans de solides raisons que la nouvelle Turissa recueille les appréciations les plus flatteuses aux expositions spécialisées. Sa forme évoluée et de nombreux raffinements en font la machine à coudre la plus moderne du monde. Deux boutons suffisent à diriger l'automatisme complet de tous les travaux de couture, reprises, broderie. Et les boutons se cousent tout seuls grâce au système de boutonnière automatique. Pensez aussi aux parliers autolubri-



fiant: vous travaillez 5000 heures sans les huiler une seule fois! Ce ne sont là que trois exemples. A tous égards, aucune machine ne peut vous offrir mieux maintenant que la Turissa «novomatic».

Demandez à l'agent de votre région de venir vous démontrer la Turissa «novomatic» ainsi que le modèle «ultramatic» et de vous exposer nos modalités de paiement.

Agence officielle Turissa :

Martigny-Ville : F. Rossi,  
tél. 6 16 01



Désirez-vous placer votre argent d'une façon sérieuse et sûre tout en bénéficiant d'un intérêt plus élevé? Cette possibilité nous pouvons vous la procurer déjà pour des montants à partir de 2000 francs. Grâce à nos excellentes relations avec des entreprises industrielles et commerciales florissantes, propriétaires d'importants biens immobiliers et d'autres valeurs sûres, nous pouvons vous offrir

un intérêt ferme de

**6 1/2 %**

Après un délai de 2 ans, les placements peuvent être retirés en observant un préavis de six mois. Demandez tous renseignements détaillés et précisions. Cela ne vous engage à rien.

La Financière Industrielle S.A. · Zurich 1

Talstrasse 82 · Téléphone 051/27 92 93

On cherche

### jeune fille

sérieuse pour aider au ménage et au magasin. Vie de famille et bon salaire.

Faire offres à la boulangerie - pâtisserie Schweizer, Cormoret, près St-Imier, J. B.

### Jeune fille

est demandée pour le ménage dans famille catholique à Lausanne pour 1er au 15 mars, salaire Fr. 150.— env. selon capacités.

Faire offres à Boulangerie Pugin, av. des Alpes 10, Lausanne. Tél. (021) 22 35 14.

Je cherche

### sommelière

et une

### filles de salle

Salaire assuré: Fr. 300.— par mois chacune, nourries et logées. Vie de famille. Places stables. Entrée de suite ou à convenir.

Restaurant de la Place, Le Locle. Tél. (039) 324 54.

### Sommelière

connaissant service de table est cherchée par le 1er mars.

Hôtel Channe d'Or à Vevey.

On cherche tout de suite dans Tea-room-Glacier de la région de VEVEY

### serveuse

honnête et de bonne présentation. Bon gain assuré.

Faire offres avec photo sous P. 2276 V. Publicitas VEVEY.

On demande

### jeune homme

comme porteur et aide de magasin.

S'adresser à la Boucherie MUDRY. Tél. 6 10 73, Martigny.

Magasin de Martigny engagerait au plus tôt une

### vendense

pouvant se charger de menus travaux de bureau.

Faire offres écrites avec photo et références sous chiffre R. 441 au journal «Le Rhône», Martigny.

On cherche jeune homme comme

### porteur

Bon gage. Vie de famille.

Boucherie Mudry, tél. 6 10 73, Martigny.



### Le régal des enfants...

Le Café de Malt Kneipp plaît particulièrement aux enfants pour son bon goût. De plus, il rend le lait plus facile à digérer. Le café au lait, fait au Kneipp, est par excellence une boisson pour les enfants et pour la famille. Tous s'en régalaient et... le porte-monnaie s'en trouve bien. Nombreux sont les parents qui, avec leurs enfants, boivent régulièrement le délicieux Café de Malt Kneipp. 500 g Fr. 1.40 seulement

**CAFÉ DE MALT**  
**KNEIPP**



### Un «chronomètre» dans votre clocher



par l'horloge mécanique à remontage automatique «MAMIAS» pour églises, écoles, etc.

- Electrification de la sonnerie des cloches
- Appareils de tintement et de frappe
- Cloches, beffrois complets, etc.

Etudes et devis sans engagement par

**S.A. P.MATTHEY-DORET, NEUCHÂTEL**  
Avenue Rousseau 5 - Tél. (038) 5 34 87

## Le tout Grand Carnaval de Saint-Maurice

Dimanche 16 et mardi 18 février

### grand cortège humoristique

dès 14 heures 30

20 groupes impressionnants, dont 5 corps de musique, avec la participation de la «Mérula» de Lausanne, ses fifres et ses tambours.

Abonnez-vous au Nouvelliste

Le plus fort tirage du canton

### ST-MAURICE - Hôtel des Alpes

Dimanche 16 et mardi 18 — Grande salle

## Grands bals masqués

avec l'orchestre LOU CARIOCA

7 musiciens

Dimanche 16, à 23 heures 30 :

**concours officiel de masques**

avec prix

Inscriptions au bar ou à l'hôtel, dès 22 heures

### JEUNE FILLE

pouvant travailler seule dans ménage de 2 personnes avec bébé est cherchée de suite. Fr. 180.— par mois, nourrie et logée.

Mme Bestenheider «La Frileuse» Montana.

A vendre, év. à louer dans les environs de Sion

### ferme

avec maison d'habitation, grange-écurie et env. 54 000 m<sup>2</sup> de terrain attenant.

Ecrire sous chiffre P. 2582 S., à Publicitas, Sion.

### Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale Ecoles polytechniques Baccalauréats français Techniciens

Diplômes de commerce Sténo-Dactylographe Secrétaire-Administration Baccalauréat Commercial

Préparation au diplôme fédéral de comptable Classes préparatoires (6 degrés) dès l'âge de 10 ans

**Ecole Lémania**

Chemin de Mornex (à 3 min. de la Gare) LAUSANNE  
Tél. (021) 23 05 12

### Carnaval de Sierre

Samedi 15 février dès 21 h.,

Hôtel Terminus

## Bal Masque

de la Géronde

avec le formidable orchestre-attractions

**LOU CARIOCA**

(7 virtuoses et fantaisistes)

Une ambiance truculente

## La Boucherie des Messageries

Martigny

Cette semaine :

### En réclame:

Ragoût d'agneau, poitrine ½ kg. Fr. 2.40  
Ragoût de porc sans os, ½ kg. Fr. 3.50  
Rôti de porc, épaule sans os ½ kg. 4.—  
Rôti de veau roulé, sans os, ½ kg. 4.—  
Vendredi et samedi: **TOMBOLA AUX SAUCISSONS**, 15% de numéros gagnants  
Grand choix de viande de bœuf étranger, qualité inégalable. **NOTRE SUCCES**.  
Tous les mercredis: Bouilli cuit avec bouillon gratis.  
Dès la semaine prochaine: Civet de chevreuil, préparation maison, au prix de Fr. 3.— le ½ kg.

Service à domicile.

Se recom.: Marcel Savary

A vendre dans village du centre du Jura bernois

### IMMEUBLE

de 5 logements et garages ainsi que beau

### MAGASIN D'ÉPICERIE

pour le tout, nécessaire pour traiter env. Fr. 50 000.—. Offres sous chiffre B 20775 U à Publicitas, S. A. Bienne.

On cherche

## sténo-dactylo

français-allemand ayant de bonnes notions de tous les travaux de bureau y compris la comptabilité.

Offres écrites avec certificats sous chiffre P 2536 S à Publicitas, Sion.

**Sur deux notes**

« Tel est pris qui croyait prendre » disait notre bon La Fontaine. Mais aurait-il pensé que son dicton s'appliquerait à un de nos chers gendarmes ? Déambulant en ville, le pas nonchalant, mais l'œil vif, ce brave agent aperçoit dans un magasin la femme d'un de ses collègues, connue pour son esprit malicieux. Le policier qui fut maintes fois victime des « tours » de cette jeune dame, trouva l'occasion idéale de se venger.

Sur la rue, devant l'épicerie, se trouvait la poussette avec le bébé de son ami. Sans hésiter, comme un larron, il s'empara du petit véhicule et va s'embusquer quelques mètres plus loin. Malheureusement pour lui, la maman avait tout vu. Aussi, ses emplettes faites, rentra-t-elle tranquillement chez elle. Et c'est pourquoi, la population de cette ville bas-valaisanne eut l'occasion de voir un gendarme, célibataire, se promener avec une poussette en essayant de consoler un bébé qui pleurait. Là-haut, derrière les fenêtres closes, la maman pleurait aussi... mais de rire. JEAN

**Un grand syndicaliste n'est plus**  
**† HENRI BERRA**

Le Valais et les milieux de l'action chrétienne sociale romande ont appris hier avec une profonde douleur la mort de M. Henri Berra, directeur de l'imprimerie Sierroise.

Né en 1894 à Champéry, il avait fait ses études classiques à St-Maurice, puis obtenu sa licence de droit à l'Université de Fribourg. Ce jeune homme généreux et dynamique, doué d'une vive intelligence, entra dans la vie publique au temps héroïque de l'action chrétienne sociale en terre romande. Il fut attiré par le généreux programme de l'Abbé Savoy qui le prépara à sa mission d'apôtre d'abord et de chef ensuite. C'est ainsi qu'il devint le secrétaire ouvrier des organisations chrétiennes sociales de Genève. Sa forte personnalité opéra des merveilles dans ces milieux ouvriers, généreux mais impulsifs et véhéments. C'était l'époque héroïque de la lutte ardente sur deux fronts, contre le capitalisme et contre le socialisme extrémiste personnifié par le tribun Léon Nicole. Il fallait aux chrétiens sociaux genevois un chef de la trempe d'Henri Berra pour tenir dans la tourmente et avancer malgré tout. Son ami René Leyvraz lui apportait le précieux renfort de ses talents d'écrivain et de polémiste. Henri Berra joua un rôle de premier plan au Grand Conseil de Genève où son courage civique et ses dons d'orateur lui assurèrent une très grande influence.

Quand il quitta Genève, après 16 ans d'inlassable dévouement, les syndicats chrétiens comptaient 6600 adhérents.

Très lié avec M. Marcollin Fracheboud, le dévoué président de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens, avec lequel il travailla toujours en collaboration au développement des organisations ouvrières chrétiennes, ce dernier l'appela à la tête de l'imprimerie Sierroise S. A. C'est ainsi qu'il mit son talent, son dévouement et une large part de son temps à l'édition de la « Patrie Valaisanne » et à la « Voix du Pays » organe des syndicats chrétiens, sans négliger pour autant de continuer la tâche sociale qu'il avait auparavant si brillamment accomplie à Genève.

Mais, voici trois mois, sa santé commença de décliner; il dut bientôt s'aliter. Il s'en est allé hier, après avoir supporté avec un courage exemplaire la maladie qui l'a lentement miné. Son caractère entier et généreux, sa bonté, son intelligence pénétrante, son dévouement et son amour de la famille le laisseront de lui l'image d'un homme de bien, d'un grand chrétien.

Après les Abbés Pilloud et Savoy, c'est le troisième grand pionnier du syndicalisme chrétien en Romandie qui s'en va dans la lumière éternelle, mais son souvenir vivra dans le cœur de ses amis valaisans.

Le « Nouvelliste » présente à son épouse, à son fils et à ses deux filles ainsi qu'à son frère Denis et à ses nombreux amis durement éprouvés, ses condoléances émues.

**haut-valais**

**Jambes cassées**

La neige trop molle de ces jours derniers a fait redoubler les victimes d'accident de ski. C'est ainsi que hier, un jeune homme de Gampel et deux enfants de Niederwald et de Biel, qui pratiquaient ce sport, ont dû être hospitalisés à Brigue avec une fracture de jambe.

Collectionner les timbres UCOVA, c'est faire des économies.



**Brigue**  
**† Rd Père**  
**Florin Zurwerra**

A Brigue est décédé le Rd Père capucin Florin Zurwerra. Atteint voici quelques jours par une apoplexie, il n'a pu s'en remettre. Originaire de Ried-Brigue, il était âgé de 71 ans.

**Sierre**

**Une nuit mouvementée**

Le Carnaval à Sierre sera marqué d'une façon particulièrement brillante le samedi 15 février dès 21 h., à l'Hôtel Terminus, par le grand bal masqué de la Gérodine. Le célèbre orchestre-attractions « Lou Carioca » mènera la ronde carnavalesque de tréculente façon. Cet extraordinaire ensemble de 7 musiciens virtuoses et fantaisistes motive à lui seul le déplacement en pays sierrais. Pour le reste, les masques apporteront leur note originale et l'on peut être certain de passer cette joyeuse nuit dans une bonne atmosphère.

**Vaccination contre la poliomyélite 3e injection**

La 3e injection contre la poliomyélite sera faite en même temps pour tous les enfants ayant déjà eu 2 injections (1ère et 2e campagnes ensemble).

Cette vaccination aura lieu **Mardi 25 février 1958, dès 14 heures** pour les enfants dont le nom de famille commence par A et jusqu'à L compris.

**Mardi 4 mars 1958, dès 14 heures, Lettres M à Z.**  
Local: Salle de consultations pour nourrissons.

Il est indispensable que chaque enfant se présente à l'application de la 3e injection muni du carnet de vaccination (cartonné, couleur verte).

**Le cortège de Mardi-Gras**

Une journée tant attendue chez les enfants, c'est certainement le cortège du jeudi-gras. Excellemment organisé par Cilette Faust, Riquet Rauch, avec la collaboration de la commune et la « musique des jeunes » dirigée par Norbert Marclay.

Par un temps splendide et devant une foule estimée à plus de 5000 personnes, s'est déroulée cette manifestation enfantine qui a revêtu un grand succès, évidemment le concours des mamans y est pour beaucoup. La plupart des costumes sont de petits chefs-d'œuvre, confectionnés en un tour de main, de vieux chiffons, tissus, papiers sont transformés en draperies. Des enfants représentent différents personnages, grâce à quelques touches habiles de poudre, de peinture. Aucun modèle n'est nécessaire: on travaille d'après son imagination, de sorte que le résultat est d'une variété merveilleuse, certains groupes avaient belle allure par ex. les jolis tambours, les danseuses, etc. Mais ce cortège est aussi éphémère qu'il est charmant. Il s'évanouit trop vite pour qu'on puisse y trouver des défauts. Par contre, le plaisir des enfants est immense — celui des mamans aussi — comme un mirage ils en rêveront longtemps.

Après avoir parcouru les rues de la cité, tout ce petit monde s'est rendu au jardin public et a reçu une petite collation offerte par la commune.

Encore un bel après-midi qui a fait la joie de centaines d'enfants.

Pour terminer, le Chef de la Police municipale nous a certifié que les agents ont fait « bénévolement » le service d'ordre, lequel a été parfait. Bravo!

Le drapeau sierrais tenu par un groupe d'enfants a recolté une somme de 516 francs en faveur des infirmes de Notre-Dame de Lourdes.

**Saint-Luc**  
**Mise au point**

Dans notre numéro des 8 et 9 février, nous avons publié une information de St-Luc intitulée: « Une agression ». Cette information incriminait deux hommes du village.

On nous rappelle qu'il appartient au Juge de dire qui s'est rendu coupable de l'agression. Pour l'instant, les thèses s'opposent et deux plaintes ont été déposées. Attendons le jugement pour savoir de qui la conduite doit être blâmée.

**Lens**  
**† Joseph Bétrisey**

Monsieur Joseph Bétrisey avait été victime, en janvier, d'un assez grave accident. Il vient de décéder à l'hôpital de Sierre des suites de ses blessures. Domicilié à Lens, il était âgé de 61 ans. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.

**Chalais**  
**Bal masqué**

La société Fédérale de Gymnastique de Chalais organise à nouveau cette année, son traditionnel bal masqué à la Salle de Gymnastique, dimanche 16 février dès 19 heures.

Le bal sera conduit par un excellent orchestre et sera rehaussé par un grand concours masqué qui récompensera les présentations les plus originales, les plus attrayantes en un mot les plus réussies.

Tous à Chalais, dimanche soir, à la Salle de Gymnastique... amenez-y de la bonne humeur, de la joie, de la franche gaieté et bonne chance pour le concours masqué.

**Chippis**  
**L'assemblée de la Société d'agriculture**

L'Assemblée générale annuelle de la Société d'Agriculture de Chippis, en ce dimanche déjà printanier, a réuni un grand nombre de sociétaires pour élaborer un ordre du jour important.

En effet, la Société manifeste une vitalité particulière au sein de notre petit monde agricole et, grâce à la compétence d'un Comité plein de courage et de bonne volonté, grâce aussi à la compréhension et à l'intérêt de chaque membre, elle se développe heureusement à la satisfaction unanime, pour le renom de la commune et le bien-être des campagnards du village.

L'achat de machines nouvelles, car il faut un bon outil pour travailler sa terre, les transactions importantes avec la Coopérative de Sierre et environs, le traitement collectif dont les avantages sont indiscutables, voilà les préoccupations du Comité, digne de la confiance générale, et les opérations principales et fructueuses de la Société d'Agriculture de Chippis.

Le président, C. Tschopp, en termes savoureux et exprimant surtout l'amour chrétien qu'il porte à sa terre et à celle de ses frères les paysans, invite l'assemblée à conjuguer ses forces et son savoir pour cultiver biens et vergers dont Dieu est le juste Maître.

Heureux de toutes les occasions pour s'instruire, l'assemblée doit une reconnaissance profonde aux paroles éloquentes et paternelles adressées par M. l'ing. B. Paccolat, de Martigny. « La fumure de la terre et de la vigne en particulier », tel fut le titre de la conférence de M. l'ing. qui nous invite à soigner notre patrimoine comme une mère nourrit ses enfants.

Magnifique assemblée donc, due au dynamisme d'un Comité compétent en qui toute l'assemblée renouvelle pleinement sa confiance.

A l'écoute

**conthey**

**Saint-Pierre-de-Clages**  
**Imposantes funérailles de M. le curé Séraphin Rouiller**

Les imposantes funérailles de M. le curé Rouiller se déroulèrent dans le paisible village de St-Pierre-de-Clages en cette claire matinée qui respire déjà les promesses du printemps et au milieu d'une imposante foule.

Plus de 60 prêtres étaient accourus de tous les villages alentours et des paroisses proches ou lointaines pour prier pour leur confrère défunt. Son Excellence Monseigneur Adam avait tenu à donner lui-même l'absoute. La messe de requiem fut célébrée dans l'austère église restaurée de Saint-Pierre-de-Clages par M. l'abbé Pitte-loud, révérend prêtre d'Ardon, assisté de MM. le chanoine Rouiller, de l'Abbaye de Saint-Maurice (comme diacre) et l'abbé A. Rouiller (sous-diacre). Avant l'absoute M. le révérend Doyen

**Sion**

**Loto J. M. et Amis de l'Art**

Le dernier, le plus grand loto, organisé par les Jeunesses Musicales et Amis de l'Art, dimanche 16 crt. au café du Cerf, à Sion. Apéritif à 11 h., reprise à 16 h. 30. Nombreux et beaux lots, tels que louis d'or, mouton vivant, etc. Ne manquez pas cette unique occasion de gagner un des superbes lots.

**Le concert de l'Harmonie municipale de Sion**

L'Harmonie Municipale de Sion se fait un plaisir de vous annoncer sa soirée annuelle de samedi 15 crt., à l'Hôtel de la Paix.

Le programme du concert, d'une réelle valeur artistique, préparé avec un soin particulier par son chef M. R. Clérisse, ancien chef de la musique de l'Air à Paris, démontrera que cette société continue à travailler pour maintenir toujours bien haut son niveau musical et faire honneur à notre cité.

Nous sommes certains que soit nos autorités, soit la population et tous les amis de la musique se feront un plaisir de venir nombreux écouter ce concert.

**Elégance passagère**

Hier ont quitté Sion où elles avaient séjourné durant deux jours, Mlles Maria Lindahl, Miss Monde, et Annie Simplot, Miss France. Elles étaient accompagnées de M. Jean Renault, directeur du « Comité français de l'élégance à Paris ». Après avoir présenté les collections Claude Rivière et Annie Blatt à Crans, tout ce joli monde, dont la visite a honoré le Valais unanime, a poursuivi à travers l'Europe son beau voyage.

**martigny**

**Quel cortège!**

On l'annonce, plus beau, plus imposant que jamais!

Des chars représenteront entre autres l'inamovible Prince Carnaval, dix-huitième du nom, qui sera articulé. On blaguera les fusées qui partent (ou ne partent pas), le sputnik bien sûr, les chars blindés chers au colonel Rysor et aux petits copains; la suppression du gaz; l'élection de miss Martigny. Pour faire plaisir aux Haut-Valaisans qui viendront nous rendre visite, on rompra une lance en faveur du tunnel sous le Grand-St-Bernard.

**CONVOCAATION**

Figurants garçons aujourd'hui à 17 h. 30 au bureau de l'Office du tourisme.

Figurants filles, aujourd'hui à 18 heures, au bureau de l'Office du tourisme.

**monthey**

**Collombey**

**Résultat de la tombola de la Fanfare « Avenir »**

1er prix: no 351; 2e prix: no 319; 3e prix: retiré. Prix de consolation: nos 350 et 352.

Les lots sont à retirer chez M. André Rochet, à Collombey, au plus tard jusqu'au 15 mars.

**conthey**

**Saint-Pierre-de-Clages**

**Imposantes funérailles de M. le curé Séraphin Rouiller**

Lathion prononça le panégyrique de celui qui fut curé de la grande paroisse de Vex pendant 34 ans, puis de Saint-Pierre-de-Clages laissant partout l'exemple d'une grande activité spirituelle. Sous un dehors rude, M. le curé cachait un cœur où l'érudition disputait la place à la charité.

D'imposantes délégations venues tant de Vex que de Troistorrens s'étaient jointes à la foule émue qui accompagnait le corps du défunt à sa dernière demeure terrestre. Deux fanfares « La Villageoise » et « L'Avenir », toutes deux de Chamoussin, conduisaient le cortège funèbre, qui se rendait vers le modeste cimetière du village où repose, maintenant, au milieu de ceux qu'il a si fidèlement servis M. le curé Rouiller. D. A.

**St. maurice**

**Tirage des lots d'affouage**

Le tirage des lots d'affouage aura lieu au Greffe bourgeois, le dimanche 16 février, de 11 h. à midi.

**Aubade de l'Agauoise**

Samedi soir, dès 20 h., l'Agauoise donnera une aubade en l'honneur des petits Français hébergés en notre ville. On se rappelle que 35 écoliers de St-Maurice (Seine) sont pour un mois en Agauoise. Après un petit concert donné en plusieurs endroits de la ville, l'Agauoise se rendra en corps à son bal annuel où elle a tout préparé pour accueillir ses amis et les aider à commencer dans la plus franche joie les festivités de Carnaval.

**Incroyable mais vrai!**

A l'occasion des fêtes de carnaval, notre ville s'offrira le privilège d'avoir dans ses murs le célèbre orchestre « Ricardo » du Foyer-Théâtre municipal de Lausanne. Il serait vain de vouloir faire ici l'éloge de ce sensationnel ensemble puisque toute la presse suisse en a donné, à plusieurs reprises, un écho on ne peut plus flatteur. Sachons tout bonnement que cette brillante formation comprend 6 virtuoses, tous solistes, et que son animateur est justement le tout bouillant, le tout explosant fantaisiste noir « SUGAR ».

Décidément les affruteurs agauois n'ont reculé devant rien pour arriver à bon port.



Madame Henri BERRA; Monsieur et Madame Claude de CHANTELOUP et leurs enfants Daniel et Cédric; Mademoiselle Geneviève BERRA; Monsieur et Madame Jean-Daniel BERRA; Monsieur et Madame Denis BERRA et leurs enfants; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur Henri BERRA**  
**Directeur de l'Imprimerie Sierroise**

leur très cher époux, père, grand-père, frère, oncle, parrain et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, le 13 février 1958, à l'âge de 63 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Versoix, samedi 15 février, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Veuve Julienne BETRISEY-MAYOR, à St-Léonard; Monsieur et Madame Julien BETRISEY et leurs enfants, à St-Léonard; Madame et Monsieur Alfred TISSIERES-BETRISEY et leurs enfants, à St-Léonard;

Madame Veuve Octavie BETRISEY-GILLIOZ et son fils, à St-Léonard; Monsieur et Madame Edmond BETRISEY-CHEVEY et leurs enfants, à St-Léonard; Madame et Monsieur Antoine PITTELOUP-BETRISEY et leurs enfants, à St-Léonard;

Monsieur et Madame Eloi BETRISEY-GILLIOZ et leurs enfants, à St-Léonard; Monsieur Daniel BETRISEY, à St-Léonard;

Monsieur et Madame Denis BETRISEY-MAYOR et leurs enfants, à St-Léonard;

Monsieur Pierre QUARROZ-BETRISEY et ses enfants, à Uvrier, Sion et Berne;

Madame Veuve Edouard BETRISEY-DELALAY et ses enfants, à St-Léonard;

Monsieur Charles BETRISEY, à St-Léonard;

Madame Veuve Célestine TISSIERES-BETRISEY et sa famille, à St-Léonard;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Prosper BETRISEY**  
**Major**

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu à St-Léonard le 13 février 1958 dans sa 75e année après une longue maladie chrétiennement supportée et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Léonard le samedi 15 février 1958 à 10 heures 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

# Quand la loi sera prête on trouvera peut-être du pétrole

BERNE, 14 février. — (Ag) — Le Département fédéral de l'économie publique a adressé aux gouvernements cantonaux, le 11 février, une circulaire concernant la réglementation fédérale de la prospection et de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Cette circulaire, accompagnée d'une étude du professeur Rutsch, de Berne, sur les bases géologiques des recherches pétrolières en Suisse, expose notamment les raisons qui militent en faveur d'une réglementation fédérale en la matière, car nombreux sont les intérêts nationaux qu'il convient de sauvegarder. Ce sont, en premier lieu, ceux de notre politique extérieure et de notre défense nationale, puis les intérêts économiques et la protection de la nature.

## Bien de la nation

L'avant-projet d'article constitutionnel est ainsi rédigé :

La prospection, l'exploitation, le raffinage et l'exportation des hydrocarbures du pays, l'exploitation des produits provenant des hydrocarbures indigènes ainsi que l'aménagement et l'exploitation d'installations pour la conduite à distance de pétrole et de gaz naturel indigènes sont placés sous la haute surveillance de la Confédération. La législation fédérale édictera les prescriptions nécessaires pour la sauvegarde des intérêts nationaux.

Au cas où l'exploitation de gisements d'hydrocarbures dans un canton nécessite l'assentiment d'autres cantons ou porte atteinte à leur souveraineté minière et où les cantons ne peuvent s'entendre quant à l'octroi d'une concession commune, il appartient à la Confédération d'accorder la concession. S'il est à présumer que le gisement à exploiter touche à la frontière du pays, l'octroi de la concession entre également dans les attributions de la Confédération.

La Confédération est compétente pour prélever des droits sur les car-

burants tirés des hydrocarbures indigènes et destinés au trafic routier.

Au surplus les cantons disposent de leurs gisements d'hydrocarbures. Ils délivrent les concessions de prospection et d'exploitation dans le cadre de la législation fédérale et sous réserve de leur approbation par le Conseil fédéral. Ils disposent des droits et redevances qu'ils fixent dans les limites du droit fédéral.

Le texte, dit le Conseil fédéral, s'inspire, quant à son contenu, en partie de l'article constitutionnel sur l'utilisation des forces hydrauliques et en partie de propositions faites par le juge fédéral Plattner.

Quant au projet de loi à promulguer sur la base du nouvel article constitutionnel, il doit être encore étudié. Cependant, ses points principaux peuvent être esquissés comme il suit :

● d'une manière générale le concessionnaire devra présenter toute garantie que la prospection et l'exploitation seront effectuées d'une manière conforme aux intérêts du pays.

## Prépondérance suisse

La question de l'octroi de concessions à des sociétés étrangères mérite un examen attentif. Pour que l'action de nos autorités soit entravée le moins possible, il importe que les concessionnaires soient soumis au droit suisse. Il faudrait veiller à ce que les concessions de prospection et d'exploitation ne soient accordées qu'à des sociétés dont le capital et les voix appartiennent en majeure partie à des ressortissants suisses. Enfin, il importe d'examiner si des participations étrangères, même minoritaires, ne devraient pas être écartées lorsqu'un Etat étranger y est directement intéressé.

● Il importe de prévoir que le concessionnaire a le droit exclusif de prospecter ou d'exploiter, que le droit d'exploiter revient de préférence au

concessionnaire qui a découvert un gisement, et que la durée de la concession correspondra aux exigences d'une exploitation rationnelle.

● Les concessions devraient être soumises à des conditions visant à obtenir que les concessionnaires entreprennent rapidement les prospections et les acheminent dans un temps convenable, de plus qu'ils exploitent réellement les gisements découverts.

## Question d'argent

● Il est indiqué de mettre clairement au point toutes les charges fiscales qui grèveraient la production des hydrocarbures. Il appartient aux cantons de par leur souveraineté minière de fixer les redevances. Mais des maxima devraient être prévus par la Confédération en vertu de son droit de haute surveillance.

Il s'agirait aussi d'examiner si les produits du pétrole indigène brut qui seraient raffinés à l'étranger pourraient être importés en Suisse en franchise ou avec des allègements au tarif.

● Les hydrocarbures du pays devraient pouvoir servir tout d'abord à la consommation interne.

● Des dispositions spéciales devront être prises pour que les données scientifiques obtenues au cours des travaux de prospection et d'exploitation ainsi que les échantillons des matériaux extraits lors des forages soient conservés et mis à la disposition de la recherche scientifique.

● Cas échéant, il faudrait prévoir une clause générale prescrivant que les dispositions des actes de concession ne doivent pas porter atteinte aux autres intérêts nationaux qui ne seraient pas mentionnés dans la loi.

● Il est indispensable que les concessions cantonales soient soumises à l'approbation du Conseil fédéral afin d'assurer une observation uniforme des dispositions de la loi fédérale.

# La crise franco-tunisienne

Le ministre des affaires étrangères, M. Christian Pineau, a résumé, à l'intention de l'Assemblée, les faits qui « motivent les appréhensions du gouvernement ».

1. L'interdiction faite aux troupes françaises en Tunisie de se ravitailler normalement et de se déplacer.

2. L'obligation faite à 400 colons de quitter les régions qu'ils habitaient.

3. La fermeture de quatre consulats décidée par les autorités tunisiennes.

« Ces mesures, a affirmé M. Pineau, sont contraires au droit international et aux engagements souscrits par le gouvernement tunisien. »

« Le gouvernement français, a dit encore, le ministre des affaires étrangères, a fait remettre une note au gouvernement tunisien dans laquelle il réaffirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour rétablir les liens confiants avec la Tunisie. Toutefois, le gouvernement attire l'attention du gouvernement tunisien sur la gravité de la situation créée par les mesures prises à l'encontre des troupes françaises en particulier. »

Deux idées essentielles dominent la politique du gouvernement français, poursuit M. Pineau.

1. Nous ne renonçons pas à ouvrir une discussion avec le gouvernement tunisien. Nous mettons au point des propositions précises qui, si elles étaient acceptées par le gouvernement tunisien, seraient susceptibles de détendre l'atmosphère.

Ces propositions porteraient sur la sécurité des frontières, le problème algérien demeurant en tout état de cause du ressort des affaires intérieures françaises.

2. Il n'est pas possible d'entamer une telle discussion tant que le gouvernement tunisien exerce une pression intolérable en s'efforçant de paralyser les mouvements de nos troupes en lésant les intérêts les plus légitimes de nos ressortissants.

Il serait inconcevable, poursuit M. Pineau, que nous ne puissions assurer le ravitaillement et la sécurité des Français en Tunisie.

Nous avons donné des consignes de prudence, dit encore le ministre des affaires étrangères. Nous ferons tout pour éviter les incidents. S'il s'en produit, le gouvernement tunisien en assumera seul la responsabilité. La Fran-

ce entend défendre des intérêts dont le gouvernement tunisien devrait comprendre le caractère sacré.

## Nous discuterons après l'évacuation

TUNIS, 14 février. (Reuter). — Le président Bourguiba a déclaré que la Tunisie « ne craignait aucune explication sanglante » avec la France, pour l'évacuation des forces armées françaises du territoire tunisien. Ce n'est qu'après cette évacuation que la collaboration avec la France sera de nouveau possible. Cette collaboration est nécessaire mais la France ne devrait pas gaspiller cette dernière chance.

M. Bourguiba a ajouté qu'il ne pouvait être question de laisser passer du ravitaillement pour les troupes françaises qui en auraient besoin, leur évacuation devant résoudre le problème. Pour ce qui est des cas humanitaires (évacuation sanitaire), le gouvernement tunisien donnera toute facilité. M. Bourguiba a adressé à ce sujet aux responsables français un avertissement solennel, disant qu'il serait réponsé par la force à toute attaque armée contre le dispositif de défense tunisien.

Si la France devait accepter la médiation des Etats-Unis, la Tunisie de son côté serait prête à retirer sa plainte au Conseil de sécurité.

## Oui, mais...

Le président Bourguiba a reconnu qu'en son temps la Tunisie avait déclaré que les troupes françaises pourraient conserver la base navale de Bizerte, afin de l'employer à la défense du monde libre. Mais après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, l'évacuation de Bizerte est aussi devenue indispensable. La Tunisie est disposée à négocier avec le monde libre sur le sort de Bizerte, à l'exclusion de la France. La France doit se guérir du « microbe colonialiste » et le monde libre doit aussi s'affranchir « du chantage de la France ». La Tunisie souhaite collaborer avec une France libérée du vice colonialiste. Mais la France doit renoncer au colonialisme non seulement à l'égard de la Tunisie, mais aussi de l'Algérie.

## V'là les espions

DAMAS, 14 février. — (Ag AFP) — « Des agents sionistes et impérialistes qui s'étaient infiltrés en Syrie dans un but de subversion, ont été arrêtés par les autorités syriennes », a déclaré jeudi un porte-parole militaire syrien.

La radio de Damas souligne : « Au moment où le peuple arabe de Syrie et l'Egypte célèbre avec une joie débordante la réalisation de ses aspirations à l'heureuse unité, les impérialistes, les sionistes et les membres du Pacte de Bagdad, mécontents, se mettent avec leurs agents à comploter contre cette partie de la nation arabe qu'ils veulent à tout prix lier aux alliances étrangères. C'est à la suite des réunions successives qu'ils ont tenues que leurs agents ont fait leur apparition dans cette même région, pour exécuter leurs menées subversives. Cependant les autorités syriennes intéressées ont éventé promptement leurs complots en arrêtant un certain nombre d'agents qui vivent à la solde des milieux impérialistes. »

## Les charges du pouvoir

### Eisenhower en vacances

WASHINGTON, 14 février. — (Ag Reuter) — Le président Eisenhower s'est rendu en compagnie de son épouse à Thomasville, dans l'Etat de Georgie, où il compte passer de brèves vacances. Le président ne s'est pas encore complètement remis d'un refroidissement. Il séjournera chez un ami, M. George Humphrey, ancien secrétaire au Trésor.

WASHINGTON. — Le Département d'Etat américain a déclaré jeudi qu'il avait reçu de la Chine communiste une note proposant le retrait des troupes étrangères des deux Corée et la réunification du pays. La note a été transmise par la mission diplomatique à Pékin. Un porte-parole du Département d'Etat a déclaré que la note serait examinée. Il n'a pas fait d'autre commentaire.

## Electrocuté

APPENZELL, 14 février. — (Ag) — Deux monteurs étaient occupés à poser une conduite électrique devant relier un poteau à une étable. Alors que l'un d'eux s'appretait à couper le courant de la station de transformateurs, l'autre escalada le poteau et entra en contact avec les lignes sous tension. Il fut électrocuté et c'est en vain que l'on tenta de le ranimer. Il s'agit de M. Franz Keller, 30 ans, célibataire.

# Les placements de pères de famille Investissez dans l'armement

LONDRES, le 14 février Ag. Reuter — Dans son rapport au parlement sur la défense, le gouvernement britannique indique que la Grande-Bretagne fabrique maintenant des bombes à l'hydrogène d'une puissance explosive d'un million de tonnes, et dont la livraison à l'aviation militaire a déjà commencé. En outre, une fusée britannique dont le prototype est plus avancé que les modèles américains, est en fabrication en étroite collaboration avec les Etats-Unis. Le gouvernement britannique a accepté l'offre de livraison des Etats-Unis de fusées à rayon d'action moyen.

Le gouvernement britannique a demandé au Conseil Atlantique à Paris de s'occuper du problème financier que pose le maintien des troupes britanniques en Allemagne et indique que les frais d'entretien pour l'an prochain sont évalués à 125 millions de livres sterling.

## L'équilibre n'est pas rompu

Les succès russes dans la fabrication des fusées n'ont absolument pas troublé l'équilibre de la puissance militaire. La supériorité d'ensemble de l'Occident, compte tenu des fusées à rayon d'action moyen, est plutôt en hausse qu'en baisse. Tous les objectifs importants en Union soviétique peuvent être pratiquement atteints par ces armes, contre lesquelles il n'existe pas de défense, lancées de bases en Europe ou ailleurs. Compte tenu des conditions géographiques, les fusées à rayon d'action moyen de l'Union soviétique n'offrent pas les mêmes avantages. Il n'y a aucun sens pour l'Union soviétique d'attaquer l'Europe occidentale, si elle ne peut pas en même temps anéantir les centres stratégiques vitaux aux Etats-Unis. Cela est impossible avec des bombardiers pilotés par des hommes et il faut à l'Union soviétique encore de nombreuses années pour qu'elle produise suffisamment de fusées à plus grand rayon d'action. D'ici là, les Etats-Unis disposeront également de fusées intercontinentales. Les armes balistiques stratégiques peuvent être rendues invulnérables dans un délai relativement assez court, étant donné que leurs rampes de lancement peuvent être aménagées sous terre. Entretiens, on fabrique des deux côtés des sous-marins qui pourront faire partir des fusées sous l'eau.

Il n'existe ainsi aucun motif militaire qui fasse craindre que le monde ne soit détruit par un conflit général.

Si la Russie devait déclencher une attaque plus ou moins grande contre les pays démocratiques de l'Ouest seulement avec des armes conventionnelles, ceux-ci devraient la repousser avec des armes stratégiques nucléaires.

Les dépenses pour la défense britannique pour l'exercice 1958-1959 sont estimées à 1418 millions de livres sterling, soit exactement le même montant qui a été prévu pour l'exercice en cours. L'année prochaine, commencera la production en série de fusées stratégiques britanniques. En complément de sa contribution à la politique d'intimidation occidentale avec des armes atomiques et aux forces armées de l'O.T.A.N., la Grande-Bretagne possède actuellement plus de 100 000 hommes sous les armes en Extrême et au Moyen-Orient.

## Moins de troufions

Le nombre des effectifs de l'ensemble des forces armées britanniques doit être réduit d'ici la fin de l'exercice, le 31 mars, de 83 000 hommes et être ramené à 606 000 hommes. D'ici la fin de 1962, le gouvernement envisage de supprimer l'obligation de service pour avoir à disposition des troupes régulières d'un effectif de 375 000 hommes.

## M. Gaitskell demande la démission du gouvernement

LONDRES, 14 février. (AFP). — Au milieu de scènes tumultueuses, M. Hugh Gaitskell, leader de l'opposition, a réclamé jeudi après-midi aux Communes la démission immédiate du gouvernement à la suite de la perte par les conservateurs du siège de Rochdale dans l'élection partielle de mercredi. M. Gaitskell a appuyé sa demande sur le fait que le pourcentage des voix conservatrices est tombé de 50 à 20 pour cent du total des suffrages exprimés. Les paroles du leader travailliste ont été ponctuées par des acclamations frénétiques sur les bancs de son parti, acclamations qui couvraient les quelques protestations émanant des bancs conservateurs. M. Richard Butler, premier ministre par intérim, nullement ému par le bruit, a répondu que le gouvernement entend poursuivre sa tâche « pendant très longtemps encore ». Il a fait remarquer que le candidat travailliste avait été élu à Rochdale avec moins de la majorité des suffrages exprimés. C'est par suite des circonstances, a-t-il dit, une victoire de la minorité.

Pelletier était seul... et Guay trop fort !

# Villars-Sion 0-8

(0-4, 0-2, 0-2)

Sion : Ferrero ; Blaser, Guay ; Rossier M., Berthouzo, Rossier J.-B., Dayer, Zermatten ; Debons, Micheloud, Vonlanten.

Villars : Dubi Ch. ; A. Soumi, E. Soumi, Langel ; Pelletier, Kohli G., Kohli M., Dubi R., Bonzon, Jacob.

Temps favorable, glace bonne (malgré le redoux) ; patinoire de Martigny. Spectateurs : 1800. Arbitres : Schmidt (Lausanne), Fontaine (Martigny).

Buts : 1er tiers : Guay (5e minute, 6e et 10e) sur des actions personnelles. Berthouzo (14e) sur passe de Guay.

2e tiers : Debons (10e) effort personnel, Guay (17e).

3e tiers : Guay (12e) et (16e). Résumé : Guay 6 buts, Berthouzo 1, Debons 1.

Pénalisations : Bonzon, Blaser. Jeu très correct de part et d'autre.

## L'ACTION DECISIVE DE GUAY

En 20 minutes, Sion s'assura la victoire. Et cela grâce à l'action prépondérante de son Canadien Guay, de loin le meilleur homme sur la glace. Très calme, clairvoyant, excellent en défense, l'entraîneur séduisois use à bon escient d'une arme redoutable : la contre-attaque. Comme il est intelligent, il sait attendre le bon moment pour agir de manière effective. Pelletier, le Canadien de Villars est-il en défense ? Guay n'attaquera pas ; il se contentera de passer le puck ! Par contre, si, sur une action de Pelletier, il a le bonheur de prendre possession du puck (et Dieu sait s'il sait se placer intelligemment pour l'intercepter !), vous le voyez filer comme une flèche et se jouer des défenseurs adverses (ce qu'il reste) comme le chat de la souris ! Presque toute l'histoire des buts séduisois est là dans ces quelques mots : parti à l'attaque, Pelletier n'eut personne pour le remplacer en défense et ce « trou », Guay l'exploita avec l'habileté qui lui est personnelle et un sens tactique élevé.

## PELLETIER, TOUT SEUL !

Dans l'équipe de Villars un homme retint immédiatement l'attention : Pelletier. Quel joueur fin et élégant ! Un vrai régal pour les yeux ! Mais, hélas ! pour l'équipe vaudoise, il ne parvint pas à percer le mur séduisois tout simplement parce que l'entraîneur (et sans doute aussi le coach ou chef technicien de l'équipe de la capitale) avait donné des ordres précis : marquer sévèrement toute action du Canadien. Ce dernier se heurta ainsi à un vrai mur et lorsqu'il put le passer, il trouva encore devant lui un gardien étonnant, Ferrero, appelé à une brillante carrière. Pelletier tenta alors de manœuvrer avec l'aide de ses coéquipiers,

mais en vain. Ils étaient tous trop faibles pour lui et leur patinage, nettement insuffisant, manquait trop de vitesse pour surprendre une défense sachant se replier à bon escient et couvrant parfaitement son gardien.

## SION TROP SUPERIEUR

Le match, dont on attendait beaucoup, n'eut qu'un intérêt limité au premier tiers. Le score, une fois acquis, permit à Sion de jouer au petit trot sans forcer, pensant déjà aux dures tâches qui l'attendent. On ne peut comparer Guay à Pelletier. Guay c'est l'efficacité même ; sur ce point capital, il n'a pas son pareil. Par contre, pour l'œil, on lui préférera Pelletier au style harmonieux et élégant. L'entraîneur de Villars sait aussi marquer des buts ! Mais il n'eut pas, hier soir, sa réussite habituelle et, vite découragé, se lasa bientôt. Il y avait de quoi : chaque fois qu'il tenta de partir seul au 1er tiers, la contre-attaque séduisoise de Guay amena les 3 premiers buts !

Si Guay fut supérieur à Pelletier, l'infériorité des autres joueurs vaudois fut encore plus flagrante, comparée aux autres joueurs séduisois. Sion possède des jeunes dynamiques, volontaires, au patinage rapide où les feintes ne sont pas ignorées, ni les jolies combinaisons. Villars est pauvre sur ce chapitre et, franchement, nous attendions d'avantage d'un champion de groupe. Nous voulons bien admettre que le gardien, qui approche de la cinquantaine, n'a plus les réflexes d'un jeune d'où sa vulnérabilité, que l'équipe avait quatre remplaçants, mais cela ne saurait expliquer la faiblesse d'une attaque incapable d'inquiéter une seule fois (sérieusement) l'excellent Ferrero (si l'on fait exception des tirs de Pelletier).

Sion est donc champion romand ; il a bien mérité son titre et a droit aux encouragements de tous les sportifs valaisans pour le dernier obstacle qui reste à franchir sur le chemin de la LNB. Ce sera dur mais le succès sera d'autant plus beau. Nous y croyons. E. U.

## Une fameuse ponction

MOSCOU, 14 février. — (AFP). — « Les pertes totales causées à l'économie nationale de l'URSS par les agresseurs allemands se sont élevées au chiffre astronomique de 2 trillions 569 milliards de roubles, affirme le maréchal soviétique Ivan Bagramian, dans un article consacré au 40e anniversaire de la fondation de l'armée soviétique et que publie la revue « Kommunist ».